

ANALYSE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Année 2019

Trazibule
Mise à jour du 26 octobre 2022
www.trazibule.fr

EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS

Pour actualiser un travail plus sommaire réalisé en 2017 sur les subventions aux associations de l'année 2016, (www.trazibule.fr/documents/Travaux-subventions-2017.pdf), je suis parti de ces sources de données publiées par le Sénat :

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/plf-jaune-associations-subventionnees/#resources>
<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/projet-de-loi-de-finances-pour-2020-plf-2020-donnees-de-lannexe-jaune-effort-financier-de-letat-en-faveur-des-associations/#resources>

Un site permet de faire aussi ce genre de recherches :

<https://association.politologue.com/r.pol?t=a&r=mosqu%c3%a9e>

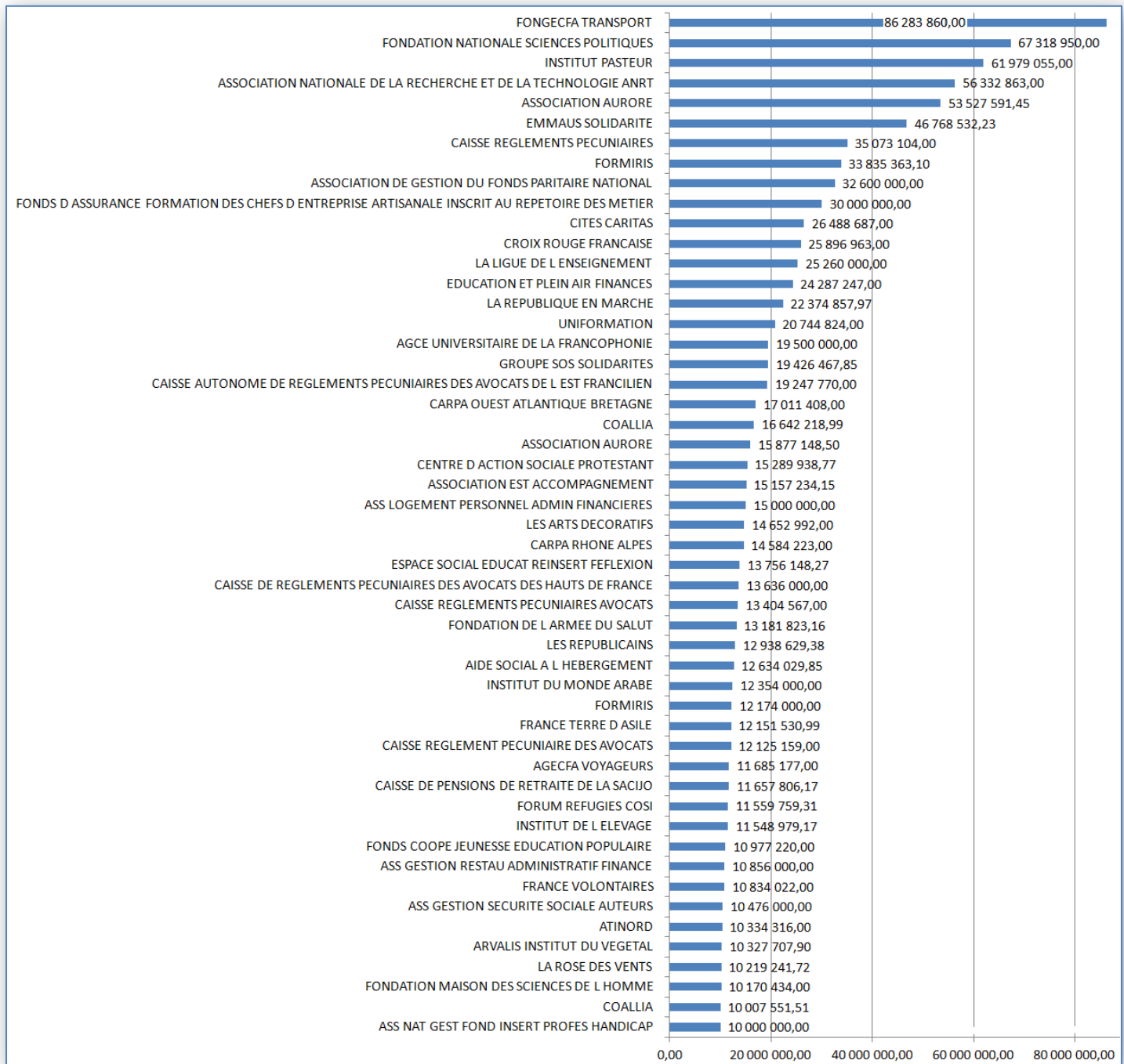
Mais j'ai voulu partir des données initiales pour suivre mon itinéraire de recherche personnel.

Les noms d'associations ne sont pas toujours révélateurs de leur activité mais les commentaires permettent parfois de compléter cette information, j'ai donc cherché parmi les 29 302 associations des mots ou expression pouvant la rattacher à un groupe particulier :

Ces recherches sont illimitées, et je peux vous fournir l'outil pour les faire vous-mêmes si vous le souhaitez. Cet outil peut servir à l'étude d'autres volumes importants de données.

Ayant trouvé la liste des crédits accordés au monde associatif pour l'année 2019 j'ai été surpris de certains chiffres : Il y a 44 761 associations subventionnées pour 7 734 537 403,82 € réparties en 96 746 subventions, déjà c'est trois fois plus par rapport aux 2,116 milliards de l'année 2016.

Voici sans traitement le tableau des subventions supérieures à 10 millions d'euros :



Remarque :

Déjà il y a beaucoup de fautes de frappe dans ce document que vous découvrirez sur ce tableau, exemple : FONDS D ASSURANCE FORMATION DES CHEFS D ENTREPRISE ARTISANALE INSCRIT AU REPETOIRE DES METIER (sic). J'ai toujours choisi de citer le texte d'origine même avec ses fautes. Ensuite une même association a reçu plusieurs subventions au cours de l'année exemples : COALLIA, FORMIRIS ou ASSOCIATION AUREORE rien que sur ces 51 premières lignes parmi les 96 746 autres lignes.

Méthodologie utilisée :

Alors il faut faire des regroupements pour évaluer ce que touche chacune des associations sur cette année là. Mais ces regroupements peuvent se faire

- Pour un même SIREN avec des noms différents.
- Pour un même nom avec des SIREN différents.
- Pour un même nom et un même SIREN.

Vu la grande incertitude sur les noms (fautes de frappes) avec parfois des ajouts de lieu pour d'éventuelles succursales même pour une même association ce qui rend difficile une recherche automatique, et vu le grand nombre d'associations dont le SIREN n'est pas mentionné, j'ai choisi de me limiter à un regroupement même nom et même SIREN ou SIREN absent.

J'ai réalisé un outil qui explore ces données sur une formule de choix logiques de thèmes, la présentation indique donc entre crochet les chaînes de caractères réellement recherchées avec le nombre d'association concernées, le total des subventions versées et le nombre subventions.

Comme un thème peut être contenu dans un autre il est parfois nécessaire de préciser avec des espaces avant ou après pour tenter d'éviter au maximum des confusions possibles.

Exemple :

<AGNOSTI> : 9 448 530,47 € en 97 subv. pour 15 Ass. (GT) présence du mot diagnostique.

< AGNOSTI> : 0,00 € en 0 subv. pour 0 Ass. (GT).

Une mention précise si la recherche a porté sur le fichier détaillé D ou sur un regroupement réalisé R de toutes les subventions versées à une même association (même nom et SIREN)

La recherche thématique peut porter sur le nom de l'association N, sur l'objet décrivant la justification de la subvention O ou les deux à la fois T.

Ainsi sera affiché par exemple pour la recherche du mot étudiant (tout est comparé sans tenir compte des accents ni de la casse de caractères) voici les résultats suivant les options !

<ETUDIANT> : 22 536 681,48 € en 292 subv. pour 292 Ass. (DT)

Fichier détaillé 'D' donc une ligne par subvention recherche sur le nom et l'objet 'T'

<ETUDIANT> : 8 032 422,48 € en 204 subv. pour 204 Ass. (DN)

Idem recherche sur le seul nom d'association 'N'

<ETUDIANT> : 16 957 434,00 € en 94 subv. pour 94 Ass. (DO)

Et recherche sur le seul objet d'association 'O' donc 6 subventions utilisent le mot « étudiant ») la fois dans le nom et/ou dans l'objet.

Même recherche dans le fichier regroupé :

<ETUDIANT> : 139 501 705,61 € en 670 subv. pour 146 Ass. (GT)

<ETUDIANT> : 8 032 422,48 € en 204 subv. pour 69 Ass. (GN)

<ETUDIANT> : 138 449 419,33 € en 584 subv. pour 83 Ass. (GO)

Quand plusieurs subventions sont données à une même association même Siren, elles sont additionnées, en même temps que les argumentaires cumulés de chacune de ces subventions. Cela explique que le montant versé à une association mentionnant au moins dans l'une d'elle le mot <ETUDIANT>, donne un résultat chiffré bien supérieur que la somme des seules subventions mentionnant ce mot.

D'une façon générale quand l'étude porte sur le fichier détaillé caractérise les arguments de versement des subventions. Si l'étude porte sur le fichier regroupé, le sens du résultat définit seulement que cette association a au moins une fois utilisé ce thème dans son nom ou l'un ses objectifs, et l'intérêt de l'étude porte sur les volumes touchés par l'association.

Les plus gros cumuls

Voici page suivante après regroupement par nom et Siret (bien qu'il ne soit pas toujours mentionné) les 60 plus gros cumuls de subventions, les noms d'association indiquent souvent leur activité mais certaines ne sont pas connues de tout le monde alors je décris quelques uns d'entre les moins connues :

COALLIA qui est la 2^{ème} plus subventionnée, anciennement **Aftam** (Association pour la Formation des Travailleurs Africains et Malgaches), est une association française fondée en 1962 qui propose des solutions de logement, d'hébergement et d'accompagnement social aux personnes vulnérables.

<COALLIA> 133 719 989,98 € en 122 subventions

AUORE est une association française créée en 1871. Elle œuvre pour l'accompagnement social, le soin et la réinsertion socioprofessionnelle de personnes en situation d'exclusion ou de précarité. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1875.

<AUORE> 94 013 875,56 € en 58 subventions

FONGECFA : Fonds de Gestion du Congé de Fin d'Activité des conducteurs routiers de marchandises, de déménagements et des convoyeurs de fonds.

<FONGECFA> 86 283 860,00 en 1 seule subvention.

TECHNOLOGIE ANRT : Partenariats de recherche public-privé et accroître l'efficacité du système français de recherche et d'innovation

< ANRT > : 64 355 950,02 € en 8 subventions.

FORMIRIS Organisme nationale de l'enseignement catholique <https://www.formiris.org/notre-organisation>

<FORMIRIS> 46 009 363,10 en 2 subventions.

CARPA (*Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats*). Les fonds perçus par les avocats notamment par les compagnies d'assurances et FONDS de GARANTIE

ASSOCIATION DE GESTION DU FONDS PARITAIRE NATIONAL : financement des organisations syndicales de salariés et des organisations professionnelles d'employeurs dirigé paritairement par les organisations patronales et syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel.

<FONDS PARITAIRE NATIONAL> : 32 600 000 € en 1subv.

AGCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE : Financement du Fonds multilatéral unique de la Francophonie

<AGCE > et <FRANCOPHONIE> : 21 852 500 € en 6 subv.

FRANCE HORIZON solidarité nationale pour doter les territoires de structures nouvelles permettant à chacun - de la petite enfance au grand âge, né en France ou ailleurs - d'avoir une chance véritable de vivre dignement vers l'autonomie sociale.

<FRANCE HORIZON> 45 751 296,32 en 58 subventions

CARITAS agit pour l'inclusion des personnes en situation de grande précarité, d'exclusion ou de handicap. Au sein du Réseau Caritas France et aux côtés des acteurs de la solidarité, elle se donne pour ambition de contribuer à l'évolution de la société et de l'accueil qu'elle propose aux personnes fragilisées.

<Caritas> 45 750 342,58 en 60 subventions

LA ROSE DES VENTS création et gestion d'établissements et services dans le secteur du social et du médico-social afin d'accueillir et d'accompagner des personnes isolées et des familles en difficulté, en

situation de précarité et/ou d'exclusion qui sollicitent l'aide sociale y compris des personnes relevant de la protection maternelle et infantile dans le cadre des politiques publiques et sociales.

<LA ROSE DES VENTS > 21 025 848,29 en 13 subventions

ACR : Redonner toute leur place et leur rôle social aux personnes en difficulté. Cette association dépend de EQUALIS qui n'est pas mentionnée dans ce document.

<ACR > 16 200 577.56 € en 12 subv.

ALPHA 3A : Association pour le Logement, la Formation et l'Animation - Accueillir, Associer, Accompagner

<ALFA 3A> : 13 838 797,67 € 28 Nbr.subv.

AFEJI : Accompagnement de personnes vulnérables, de la petite enfance au grand âge : environnement familial complexe, handicap, perte d'autonomie, soutien aux aidants familiaux, détresse sociale, accès à l'emploi, exil...

<AFEJI> : 12 841 594,89 € 14 Nbr.subv.

ATINORD : aux personnes s'inscrit dans le cadre de mandats de protection qui nous sont confiés par les autorités judiciaires. Nous intervenons en tant que mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Notre accompagnement veille à faire respecter les droits fondamentaux de la personne, à la fois dans l'action propre du délégué du mandataire judiciaire à la protection des majeurs et dans son environnement, tant personnel qu'institutionnel

Les associations caritatives sont très présentes mais je suis surpris de la présence de certaines professions telles que les transports, les avocats ou les finances, de même que des associations à vocation religieuse.

Non présente parmi les premières associations mais très souvent mentionnée par la multiplication des succursales :

MAISON FAMILIALE RURALE : établissement scolaire et laïque et insertion sociale et professionnelle.

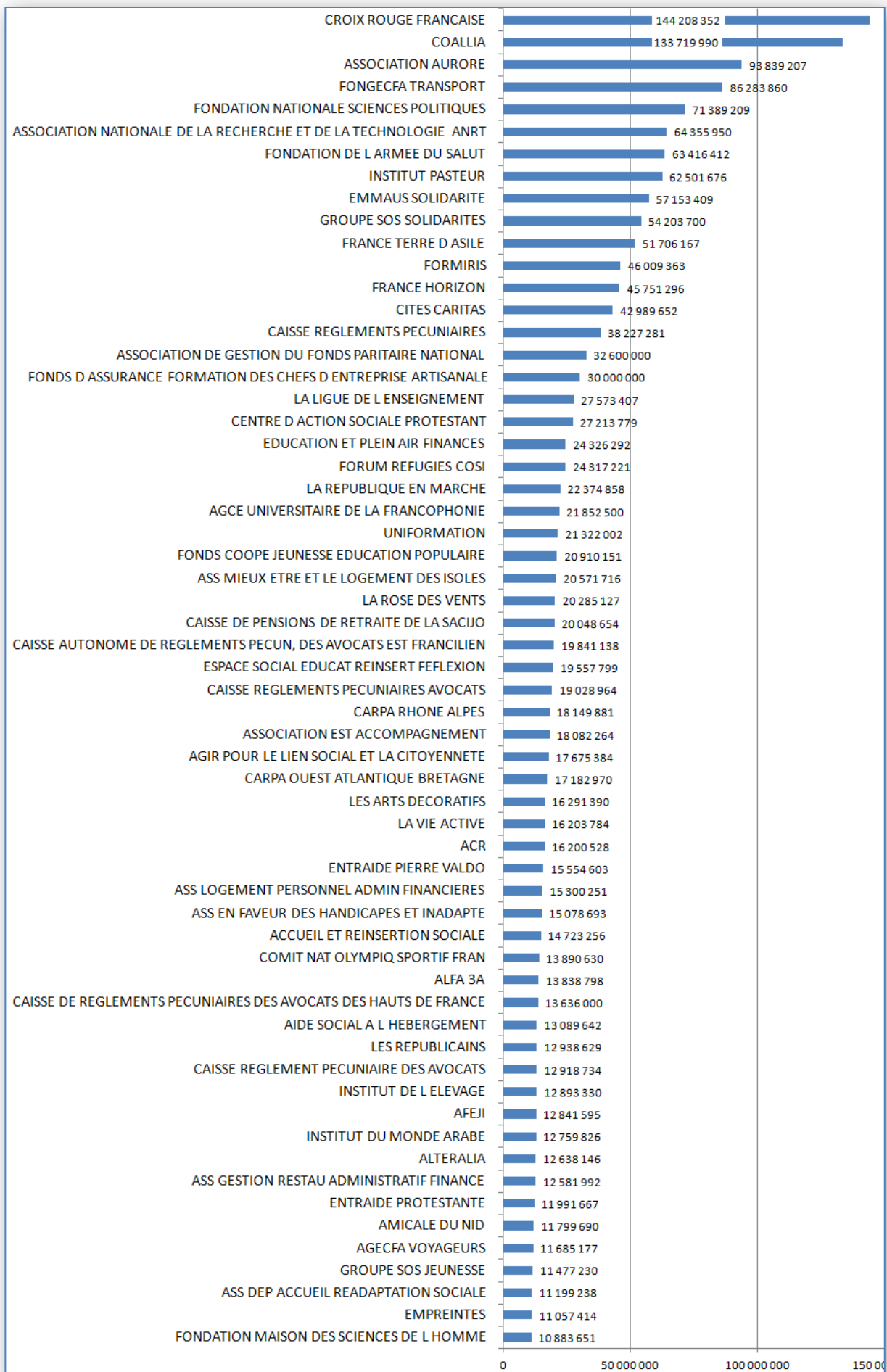
<MAISON FAMILIALE RURALE> : 134 974 117,70 € en 606 subv.

Cette association utilise de nombreux code SIREN différents elle n'apparaît donc pas dans le premier tableau et il faudrait pouvoir regrouper les associations du même genre enregistrées sous des noms différents, seulement impossible de savoir où commence et finit une différence entre deux noms d'associations.

C'est le même cas pour les MISSIONS LOCALES, ces organismes chargés d'aider les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale.

<MISSION LOCALE> : 319 298 166,04 € en 936 subv. Thème qui dépasse tous les autres.

Elles pourraient être classées dans le domaine social comme dans le domaine économique.



Subventions regroupées pour une même association (même nom même SIREN).

Associations les moins subventionnées :

Parmi elle certaines ont reçu des subventions qui ensuite on été annulées. Souvent il ne s'agit que d'une « Prestation facturée par l'association ». Mais il reste quand même de nombreux cas bizarres :

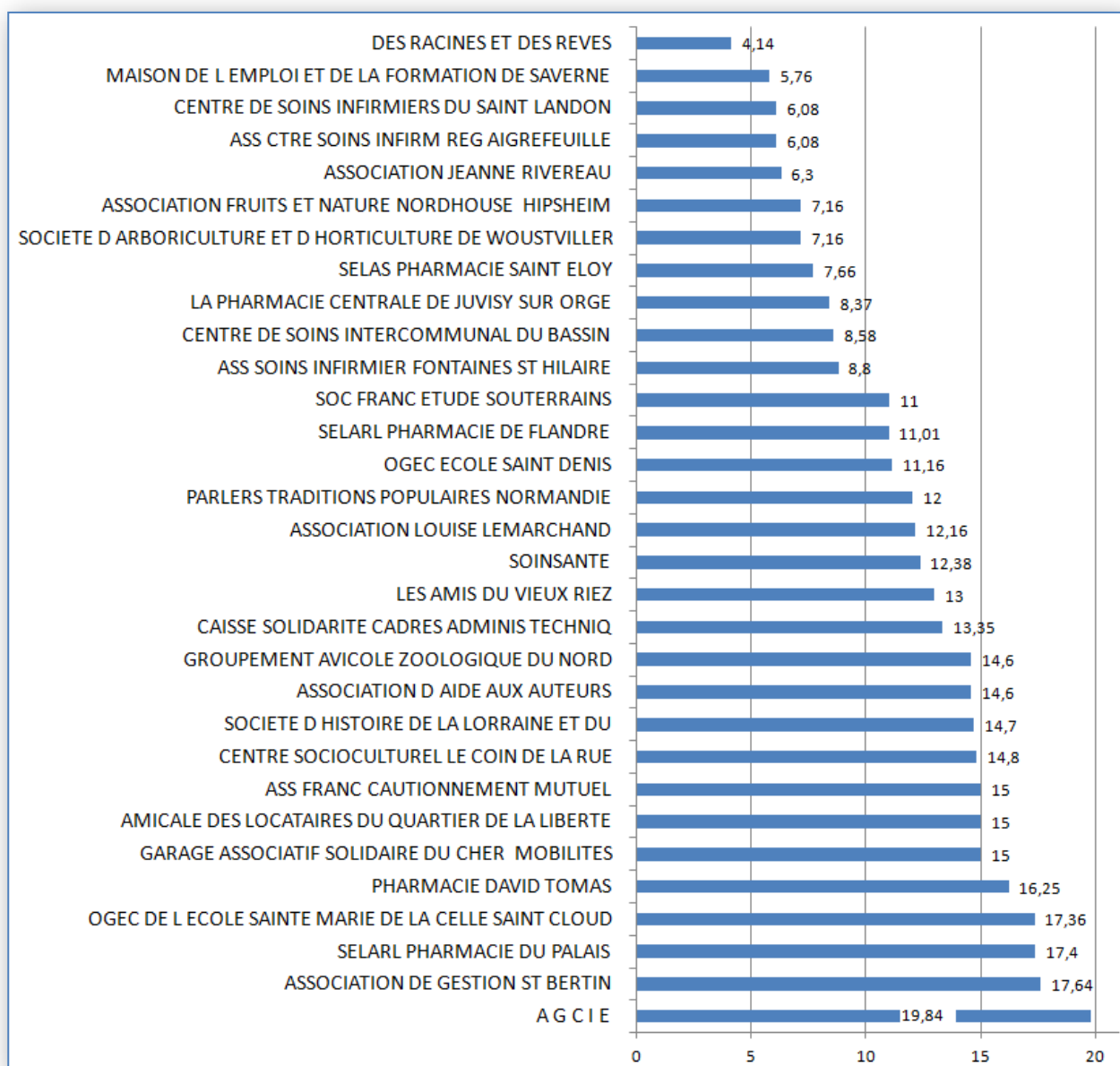
Exemple <DES RACINES ET DES REVES> a reçu 4,14 € en 1 subv, mais ce n'est pas une anomalie si j'en juge par les chiffres ci-dessous :

Voir un élu accorder au plus 20 € de subvention à une association est surprenant car la gestion administrative de cette ligne coûte à elle seule plus que la subvention accordée.

J'imagine la joie du club sportif de la gendarmerie de basse Normandie quand ils ont reçu le chèque !

Deux associations sont mêmes mentionnées malgré un chiffre de subvention à zéro correspondant à une subvention accordée puis annulée car l'association a fermé peut-être par ce que l'argent est arrivé trop tard.

Tableau des associations ayant touché moins de 20€ :



81 autres associations touchent au plus 30 € dont 40 n'ont que 20 € !

Par départements

Le 75 Paris rafle 24,46% de l'ensemble de subventions avec 1 892 188 983,97 euros, voilà la répartition de ceux qui touchent plus de 100 000 000 €

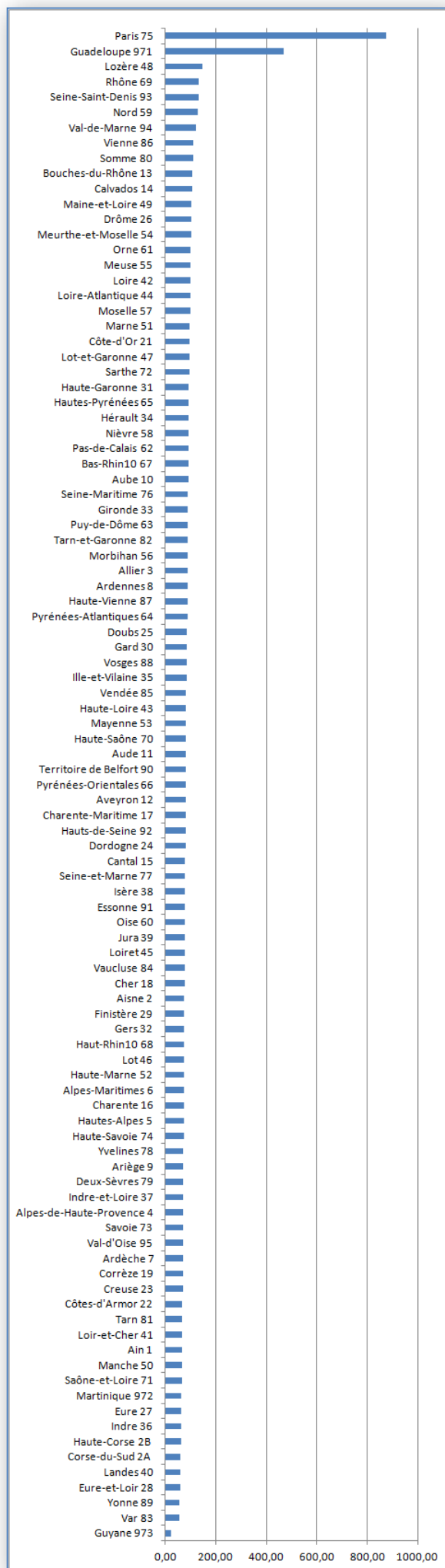
Voilà les plus subventionnés hors Paris :

Isère 38	100 871 793,87
Moselle 57	103 068 710,73
Essonne 91	103 215 809,62
Bas-Rhin10 67	104 394 022,40
Yvelines 78	105 100 625,23
Hérault 34	108 639 889,21
Seine-et-Marne 77	113 192 661,22
Seine-Maritime 76	113 911 851,06
Haute-Garonne 31	129 687 821,18
Hauts-de-Seine 92	130 153 650,55
Pas-de-Calais 62	134 276 760,89
Loire-Atlantique 44	142 078 083,17
Gironde 33	146 139 472,32
Val-de-Marne 94	170 086 069,22
Guadeloupe 971	180 127 741,79
Seine-Saint-Denis 93	216 958 324,91
Bouches-du-Rhône 13	216 983 033,88
Rhône 69	249 260 573,20
Nord 59	340 024 413,19
Paris 75	1 892 188 983,97

Et les moins dotés :

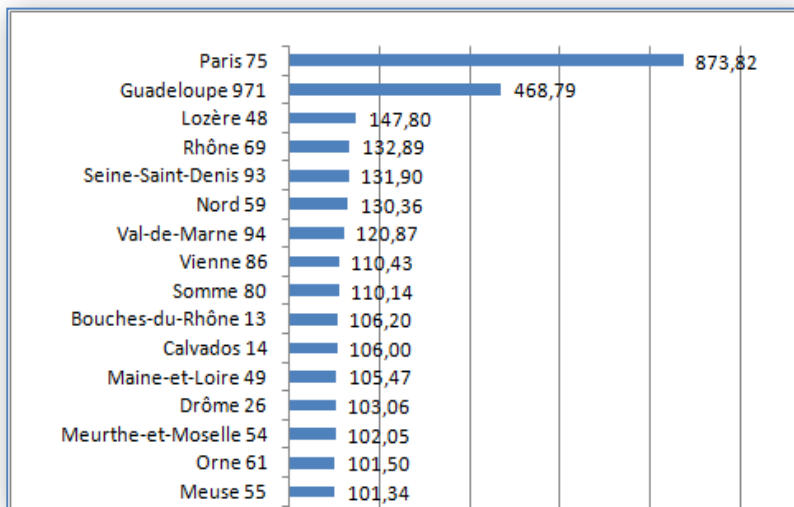
Guyane 973	6 208 022,83
Creuse 23	8 047 949,46
Corse-du-Sud 2A	9 614 674,83
Hauts-Alpes 5	10 285 107,76
Ariège 9	11 099 398,10
Lozère 48	11 321 757,53
Haute-Corse 2B	11 489 606,84
Cantal 15	11 559 634,29
Territoire de Belfort 90	11 573 954,18
Alpes-de-Haute-Provence 4	11 772 274,97
Haute-Marne 52	12 750 179,92
Lot 46	12 873 337,97
Indre 36	13 883 057,70
Gers 32	14 323 896,28
Corrèze 19	16 629 644,90
Meuse 55	18 654 888,95
Nièvre 58	18 754 226,27
Haute-Loire 43	18 760 278,82
Yonne 89	18 874 974,97
Haute-Saône 70	19 330 309,42

Cette préférence parisienne est significative de l'énorme centralisation de notre pays qui induit que les sièges d'associations soient souvent à Paris ou sa proche région ce qui impose ce genre de résultat.

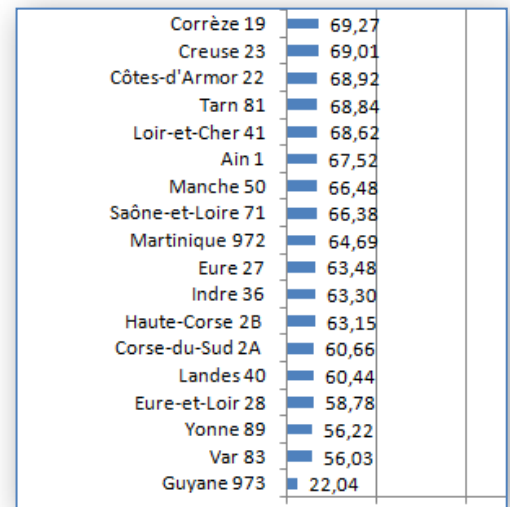


Il faut tenir compte du nombre d'habitants, voilà par habitant ce qui est versé dans chaque département, et la répartition entre les autres départements reste à peu près équitable par rapport au nombre d'habitants :

Les plus dotés :



Les moins dotés

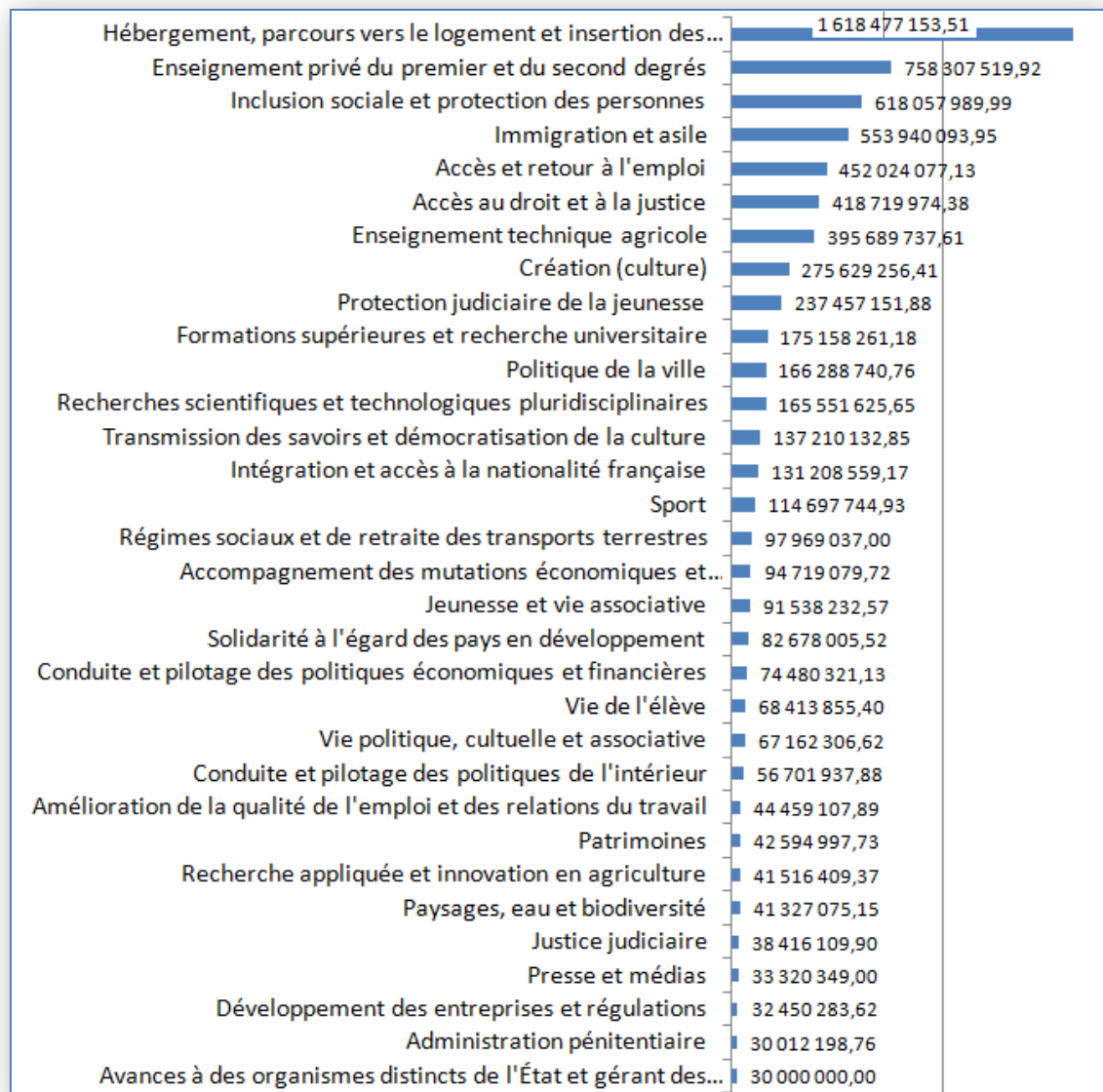


La Guyane est la plus pauvre comparée à la Guadeloupe parmi les plus riches cela surprend.

115 euros en moyenne par habitant sur le pays, mais si on fait le même calcul en enlevant Paris on trouve plus que 65 € pour le reste de la France.

Aide par programme

Ces subvention dépendent d'un programme budgété par l'état il est intéressant de voir leur répartition suivant ces programmes, bien quelques uns d'entre eux n'ont pu être identifiés :

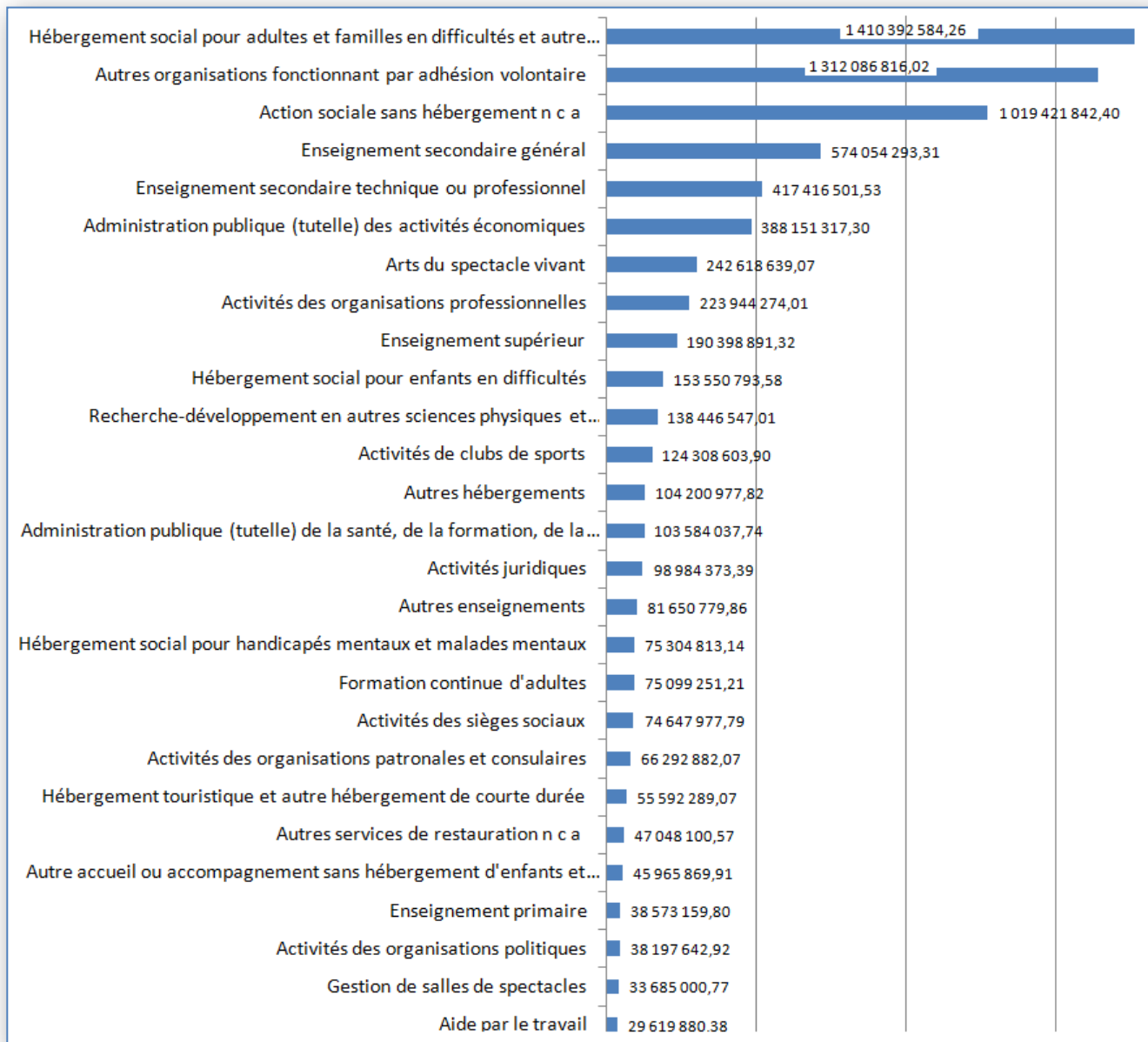


Si le social est bien doté ce qui est signe de solidarité, par contre l'aide à l'école privée est scandaleuse contraire au principe de la laïcité, seconde plus grosse dotation, et au détriment de l'école publique laïque.

Par code NAF

Les associations se déclarent sous un code NAF d'activité économique remplacé ici par sa dénomination.

Regardons la répartition par rapport à ce code voici les plus grosses subventions :



Le social, l'enseignement, la culture, le sport c'est logique, mais est-ce logique de subventionner des associations se référant sous des activités juridiques ou économiques ? Plus surprenant encore les activités de sièges sociaux ou d'organisations patronales et consulaires qui touchent plus de 66 millions !

Voir l'aide par le travail en fin de tableau est quand même particulièrement triste.

Anecdotes

Trouvant une association sans SIREN touchant 42 984€ je découvre une association faisant du tourisme équitable à Wallis-et-Futuna, mais dont le siège est parisien.

<https://www.associations.gouv.fr/centre-de-ressources-et-d-information-de-mata-hutu-wallis-et-futuna.html>

Analyse de la répartition par thèmes :

Pour chaque association est mentionné un texte objet de la subvention, ce qui complète la connaissance de son rôle.

En nous fiant aux seuls noms et objets des associations pas recherche thématique sur le vocabulaire, avec des imprécisions possibles par manque d'information voici les chiffres obtenus sur certains thèmes. Au pire une association est oubliée par manque d'information donc ces chiffres sont des minimums.

SOCIAL

Là se retrouvent les plus grosses subventions, CROIX ROUGE, COALLIA, AURORE , FORMIRIS, EMMAUS etc... :

La nourriture est peu subventionnée,

<RESTOS DU COEUR> : 120 215,80 € en 10 subv. pour 5 Ass. (GT)

<RESTOS > ou <EPICERIE SOCIALE> : 248 059,08 € en 28 subv. pour 17 Ass. (GT)

Le poste demandeur d'asile est important :

< ASILE > ou <D'ASILE> : 2 412 151 489,46 € en 6826 subv. pour 1103 Ass. (GT)

L'action sociale est très mentionnée

<Action sociale> : 2 658 457 944,00 € en 13660 subv. pour 2820 Ass. (GT)

Le logement social encore plus subventionné

<LOGEMENT SOCIAL> OU <HEBERGEMENT D'URGENCE> : 1 684 558 461,92 € en 3713 subv. pour 509 Ass. (GT)

Souvent une association multiplie ses gains de subventions et multipliant ses succursales exemples EMMAUS :

<EMMAUS> : 64 115 600,54 € en 117 subv. pour 64 Ass. (GT)

<COALLIA> : 133 719 989,98 € en 122 subv. pour 1 Ass. (GT)

<FORMIRIS> : 46 009 363,10 € en 2 subv. pour 1 Ass. (GT)

<CROIX ROUGE> : 147 285 631,58 € en 673 subv. pour 7 Ass. (GT)

<ASSOCIATION AURORE> : 93 840 187,29 € en 50 subv. pour 3 Ass. (GT)

<GROUPE SOS SOLIDARITE> : 54 203 700,40 € en 98 subv. pour 1 Ass. (GT)

<CARITAS> : 45 750 342,58 € en 60 subv. pour 2 Ass. (GT)

<FORUM REFUGIES> : 24 317 221,05 € en 33 subv. pour 1 Ass. (GT)

<ARMEE DU SALUT> : 65 428 232,72 € en 65 subv. pour 2 Ass. (GT)

<LA ROSE DES VENTS> et <SOCIAL> : 20 289 327,29 € en 11 subv. pour 2 Ass. (GT)

(Il existe une association La Rose Des Vents qui s'occupe de spectacle vivant d'où l'ajout du mot « social »)

En regroupant toutes les activités sociales (il faut éviter des termes comme socialiste) :

<SOCIAL > ou <SOCIALE > ou <SOCIALES > : **4 032 881 516,37** € en 35667 subv. pour 11810 Ass. (GT)

TRANSPORT

Après trois associations s'occupant de social, la quatrième plus grosse subvention est pour l'association FONGECFA TRANSPORT (Descriptif déjà donné) je cherche donc le thème transport

<TRANSPORT> : 90 112 799,57 € en 132 subv. pour 56 Ass. (GT)

En fait le mot est parfois utilisé pour d'autres thèmes « entretien des véhicules de transport - équipement des personnels d'intervention » donc la recherche pertinente ne porte que sur le nom de l'association :

<TRANSPORT> : 88 287 466,73 € en 94 subv. pour 54 Ass. (GN)

AGRICULTURE

De nombreuses lignes mentionnent le thème : MAISON FAMILIALE RURALE Etablissement scolaire et laïque de statut associatif qui a pour objectif la formation et l'éducation des jeunes et des adultes, ainsi que leur insertion sociale et professionnelle.

<MAISON FAMILIALE RURALE> : 134 974 117,70 € en 606 subv. pour 218 Ass. (GN)

Mais ils utilisent aussi le terme abrégé d'où cette recherche :

< AGRI > ou <AGRICOL> ou <AGRICULTU> : 132 939 512,11 € en 602 subv. pour 237 Ass. (GT)

Le monde rural au-delà du seul domaine agricole donne ce résultat :

< RURAL > : 513 531 337,62 € en 2879 subv. pour 857 Ass. (GT)

Mais le code rural est souvent invoqué pour une demande de subvention dans d'autres domaines :

<CODE RURAL> : 428 087 028,29 € en 2197 subv. pour 588 Ass. (GT)

La ruralité hors ce code donne ceci :

<RURAL> pas <CODE RURAL> : 98 625 242,97 € en 1072 subv. pour 493 Ass. (GT)

< PAYSAN > : 1 209 900,69 € en 59 subv. pour 59 Ass. (DT)

< PAYSAN > et <AGRICULTEUR> : 0,00 € en 0 subv. pour 0 Ass. (DT)

Apparemment on ne parle jamais de paysan et d'agriculteur en même temps !

<AGRICULTEUR> ou <PAYSAN> : 1 393 420,55 € en 77 subv. pour 77 Ass. (DT)

Total sur le thème agricole :

< AGRI > ou <AGRICOL> ou <AGRICULT> ou <PAYSAN> : 134 254 653,97 € en 669 subv. pour 292

Ass. (GT)

Pour approcher tout ce qui peut être liée au monde agricole :

< AGRI > ou <AGRICOL> ou <AGRICULT> ou <PAYSAN> ou (<RURAL> pas <CODE RURAL>) : 173 839 942,29 € en 1514 subv. pour 698 Ass. (GT)

SCIENCES POLITIQUES

Cinquième plus grosse subvention : Fondation nationale des sciences politiques, fondation de droit privé, créée par ordonnance en 1945 pour recevoir le patrimoine de l'ancienne École libre des sciences politiques et assurer la gestion de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, fondé simultanément et avec lequel elle forme un ensemble nommé Sciences Po.

<SCIENCES POLITIQUES> : 71 389 208,95 € en 44 subv. pour 1 Ass. (GT)

Les arguments de chacune de ces subventions sont multiples et touchent de nombreux domaines au-delà des recherches en sciences politiques, sport culture éducation social, la FONDATION NATIONALE SCIENCES POLITIQUES sait bien se faire financer !

https://fr.wikipedia.org/wiki/Fondation_nationale_des_sciences_politiques

ADMINISTRATION DES FINANCES

Lors de mes précédentes recherches 2016 j'avais trouvé des fonds très important directement alloués ou personnels de l'administration financière pour 64 270 951 €, au total soit 3.04 % du total de toutes les subventions de l'année 2016.

Alors je compare, sauf qu'ils utilisent souvent des abréviations souvent différentes :

<ADM FINAN> ou <ADMIN FINANCIERE> ou <ADMINIST FINANCIERES> ou <ADMINISTRATIONS FINANCIERES> ou <DES FINANCES> : 18 599 279,06 € en 147 subv. pour 33 Ass. (GT)

En cherchant les associations mentionnées en 2016 je trouve (parfois ne m'aidant du SIREN)

<PLEIN AIR FINANCE> : 24 326 292,37 € en 11 subv. pour 1 Ass. (GT)

<ASS LOGEMENT PERSONNEL ADMIN FINANCIERES > : 15 300 250,83 € en 4 subv. pour 1 Ass.

(GT)

<EPAFA> : 40 050,00 € en 3 subv. pour 1 Ass. (GT)

<AGRAFA> : 41 930,67 € en 4 subv. pour 1 Ass. (GT)

<ATSCAF> : 5 233 575,00 € en 4 subv. pour 4 Ass. (GT)

Au total ces subventions se montent à

<ADM FINAN> ou <ADMIN FINANCIERE> ou <ADMINIST FINANCIERES> ou <ADMINISTRATIONS FINANCIERES> ou <DES FINANCES> ou < EPAFA> ou <AGRAFA > ou < ATSCAF > ou <PLEIN AIR FINANCE> ou <ASS LOGEMENT PERSONNEL ADMIN FINANCIERES > : 48 241 127,10 € en 169 subv. pour 40 Ass. (GT)

Soit 0,62 % du total de toutes les subventions. Alors la réduction est nette de 61 à 48 millions (3.04 % du total de toutes les subventions en 2016) ç moins qu'elles soient mieux réparties sous d'autres libellés ayant déjà eu des difficultés à retrouver les fonds des deux premières.

SUBVENTIONS AUX PARTIS POLITIQUES :

<Financement public de la vie politique> : 66 191 591,91 € en 29 subv. pour 29 Ass. (GT)

<VIE POLITIQUE> : 66 191 591,91 € en 29 subv. pour 29 Ass. (GT)

Il faut ajouter aussi des subvention aux partis (sauf une association culturelle appelée parti poétique)

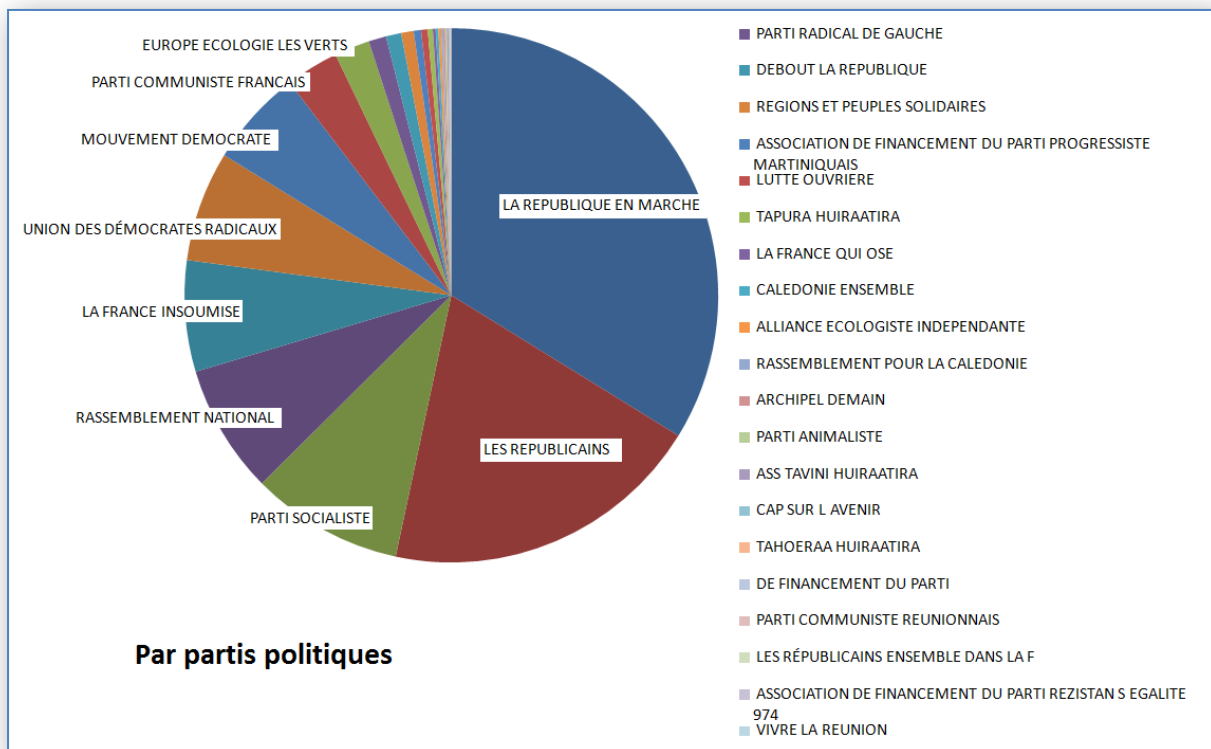
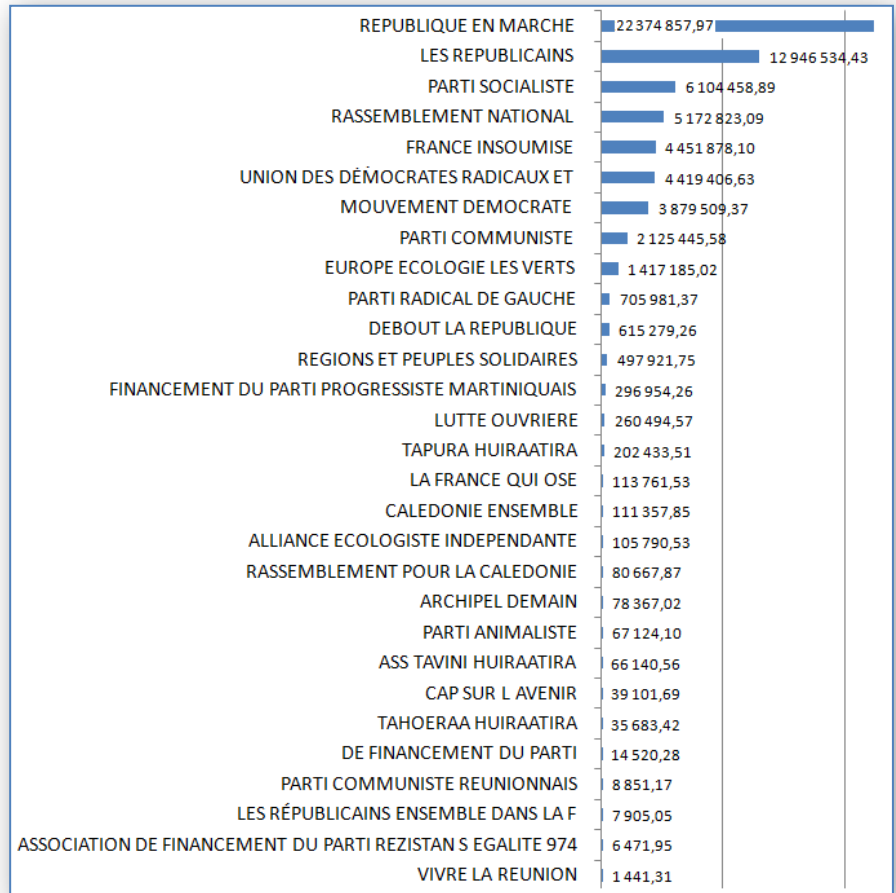
<VIE POLITIQUE> ou (< PARTI > pas < POETIQUE >) : 66 267 757,70 € en 31 subv. pour 31 Ass. (GT)

Cette répartition est normalement proportionnelle aux voix obtenues aux élections précédentes.

A noter le flou d'une subvention de 14 520,28 € donné à une association sans SIREN appelée « DE FINANCEMENT DU PARTI » ce qui ne veut rien dire.

8 associations politiques parmi ces 29 n'ont aucun SIREN de mentionné.

La République en Marche rafle à elle seule plus du tiers de toutes les subventions.



ECONOMIE

< ANRT > : 64 355 950,02 € en 8 subv. pour 1 Ass. (GT)

Cette association rafle un gros montant, mais en existe-il d'autres ?

<ENTREPR> : 99 598 113,66 € en 1532 subv. pour 497 Ass. (GT)

<ECONOMI> : 66 690 136,20 € en 836 subv. pour 296 Ass. (GT)

Le total des subventions pour soutenir l'activité économique alors qu'elle est censée être rentable est quand même surprenant

<ECONOMI> ou < ANRT > ou <ENTREPR> : 225 839 234,55 € en 2248 subv. pour 776 Ass. (GT)

ACTIVITE PROFESSIONNELLE ET SALARIES

< TRAVAIL > : 120 310 737,34 € en 2056 subv. pour 477 Ass. (GT)

< METIER > : 55 886 650,41 € en 657 subv. pour 215 Ass. (GT)

< EMPLOI > : 423 837 665,92 € en 2030 subv. pour 805 Ass. (GT)

<SALAIRE> ou < SALARIE > : 3 914 630,41 € en 26 subv. pour 11 Ass. (GT)

L'idée de soumission des citoyens vers un emploi salarié reste prépondérante à leur aide à l'acquisition d'un travail ou mieux de leur métier !

<SALAIRE> ou < SALARIE > ou <EMPLOI> ou <TRAVAIL> ou <METIER> : 892 963 131,80 € en 8987 subv. pour 2934 Ass. (GT)

<EMPLOYEUR> : 7 393 223,89 € en 335 subv. pour 265 Ass. (GT)

<ENTREPRIS> ou <ENTREPREN> : 99 325 460,01 € en 1517 subv. pour 487 Ass. (GT)

<ENTREPRIS> ou <ENTREPREN> ou <EMPLOYEUR> : 106 610 150,38 € en 1848 subv. pour 748 Ass. (GT)

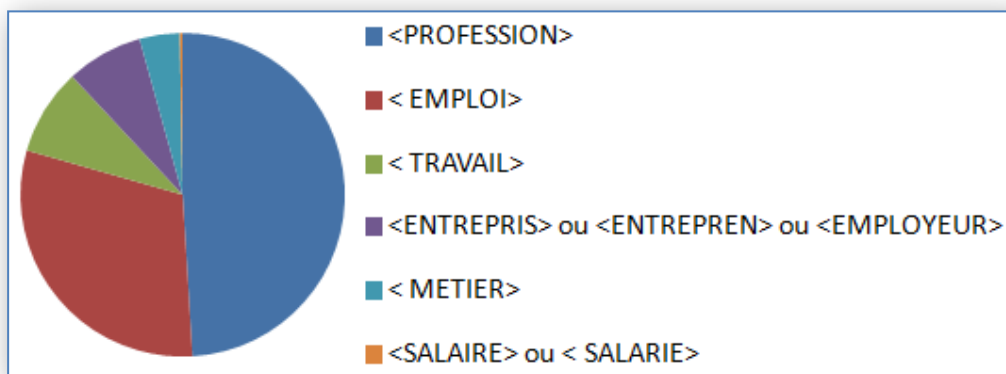
Bien que fortement subventionnées les entreprises le sont 8 fois moins que leurs salariés.

<PROFESSION> : 683 788 552,17 € en 7387 subv. pour 1861 Ass. (GT)

Et dès qu'on mentionne que c'est « professionnel » qu'il s'agisse de formation ou d'insertion l'argent coule à flot !

L'ensemble de ces subventions :

<ENTREPRIS> ou <ENTREPREN> ou <EMPLOYEUR> ou <PROFESSION> ou < EMPLOI > ou < TRAVAIL > ou < METIER > ou <SALARI> ou <SALAIRE> : 1 199 487 274,59 € en 11778 subv. pour 3586 Ass. (GT)



JURIDIQUE

Constatant parmi les plus grosses subventions, celle accordée à la CAISSE AUTONOME DE REGLEMENTS PECUNIAIRES DES AVOCATS DE L EST FRANCILIEN, je me suis intéressé à cette profession.

La recherche des fonds servant aux avocats donne ce résultat ahurissant :

<AVOCAT> : 398 901 690,56 € en 595 subv. pour 153 Ass. (GT)

Autant de fonds associatifs versés pour une seule profession me paraît choquant !

Or il est difficile techniquement de toutes les inclure car parfois il est mentionné des abréviations ou il est inscrit CARPAR ou CARPAN d'où ce thème de recherche utilisé.

<CAISSE REGLEMENTS PECUNIAIRES> OU <CAISSE REGLEM PECUN> OU <CARPA > OU <CAISSE AUTON REGLEM> OU <CARPAR > OU <CARPAN > : 244 966 407,50 € en 369 subv. pour 62 Ass. (GT)

Pour confirmer la recherche suivante donne !

< BARREAU> ou < AVOCAT> : 399 527 695,91 € en 608 subv. pour 157 Ass. (GT)

Il faudrait aussi ajouter pour cette catégorie la Fondation d'Aguesseau, *personne morale de droit privé reconnue d'utilité publique par décret du 9 juin 1954, a pour but de venir en aide, sous toutes ses formes, aux agents du ministère de la Justice.*

<AGUESSEAU> : 9 579 726,88 € en 30 subv. pour 1 Ass. (GT)

Et en rassemblant tout ce qui touche à cette profession on arrive à près de 400 millions !

< BARREAU> ou < AVOCAT> ou < AVOCAT> ou <CAISSE REGLEMENTS PECUNIAIRES> ou <CAISSE REGLEM PECUN> ou <CARPA > ou <CAISSE AUTON REGLEM> ou <CARPAR > ou <CARPAN > ou <AGUESSEAU> : 409 122 712,29 € en 642 subv. pour 160 Ass. (GT)

Cette profession mobilise à elle seule 5,29 % de la totalité des subventions pour 70 073 avocats en France <https://www.cnb.avocat.fr/fr/les-chiffres-cles-de-la-profession-davocat> soit seulement 0,23% des 30 096 000 actifs. Cela représente même 5 838,5 € par avocat !

Une explication serait nécessaire devant de tels chiffres...

SECURITE

La police est fort subventionnée :

<POLICE NATIONALE> : 4 425 464,76 € en 61 subv.

Mais la aussi ils ont utilisé des abréviations donc :

< POL NAT>ou < POLICE > ou < POLICI> : 150 776 886,01 € en 933 subv. pour 184 Ass. (GT)

Parmi ces associations il faut remarquer les nombreuses amicales généreusement arrosées :

<AMICALE DE LA POLICE> : 91 323,00 € en 32 subv. pour 28 Ass. (GT)

Les gendarmes touchent 4 fois moins : 100 000

<GENDARME> : **1 444 047,61** € en 84 subv. pour 39 Ass. (GT)

En comparant avec l'effectif de 150 000 policiers et de 100 000 gendarmes, les subventions contribuent à offrir 1 005 € par policier pour 14,44 € par gendarme !

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/ceforsec/l15ceforsec1819003_compte-rendu#

Les pompiers ne touchent guère

<POMPIER> : 690 311,53 € en 268 subv. pour 103 Ass. (GT)

Pour un effectif de 251.900 cela n'offre que 2.74 € par pompier !

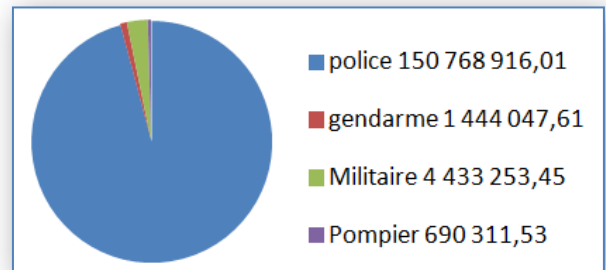
Mais peut-être sont-ils mentionnés sur ce thème incluant secourisme et secouristes :

<SECOURIS> : 3 110 052,20 € en 169 subv. pour 75 Ass. (GT)

<POMPIER> ou <SECOURIS> : 3 791 538,73 € en 429 subv. pour 177 Ass. (GT)

(Une association mentionne les deux termes)

Dans ce cas les subventions seraient de 15 centimes par pompier !



Il faut aussi ajouter ces données :

<MINIST INTERIEUR> ou <MINISTERE INTERIEUR> : 65 272,78 € en 16 subv.

L'ensemble des thèmes liés à la sécurité du ministère de l'intérieur donnerait ceci

<POLICI> ou <POLICE NATIONALE> ou <POL NAT> ou <GENDARME> ou <POMPIER> ou <MINIST INTERIEUR> ou <MINISTERE INTERIEUR> : 7 885 828,61 € en 477 subv. pour 203 Ass. (GT)

En regroupant tout on obtient :

<SECOURIS> ou <POLICI> ou <POLICE> ou <POLICE NATIONALE> ou <POL NAT> ou <GENDARME> ou <POMPIER> ou <MINIST INTERIEUR> ou <MINISTERE INTERIEUR> : 156 105 606,64 € en 1460 subv. pour 404 Ass. (GT)

EDUCATION NATIONALE

IL est fort difficile d'identifier les associations du personnel de l'éducation nationale, var le thème école professeur s'appliquant autant au privé qu'au public. Voici quelques résultats :

<EDUCATION NATIONALE> : 42 857,00 € en 21 subv. pour 17 Ass. (GT)

<ENSEIGNEMENT> et <SCOLAIRE> pas <PRIVE> : 52 647 504,52 € en 183 subv. pour 32 Ass. (GT)

Mais je découvre aussi l'utilisation d'abréviations d'où cette recherche

(<NAT > et <EDUC >) ou (<EDUCATION> et <NATIONAL>) : 124 348 459,72 € en 635 subv. pour 115 Ass. (GT)

Mais une vérification montre que des descriptifs parlent d'éducation et plus loin de national sans lien réel avec l'éducation nationale. Le résultat le plus proche de la réalité me semble celui-ci :

<EDUCATION NAT> ou < EDUC NAT> : 2 258 331,54 € en 61 subv. pour 25 Ass. (GT)

A noter cette association défendant l'école laïque mais relativement indépendante du ministère.

<LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT> : 1 349 841,00 € en 21 subv. pour 21 Ass. (GT)

Bilan pour le secteur éducation nationale (en évitant d'inclure les écoles privées)

<EDUCATION NAT> ou < EDUC NAT> ou <LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT> : 3 608 172,54 € en 82 subv. pour 46 Ass. (GT)

En ajoutant les différents établissements

(< EDUC> ou < ECOL> ou < COLLEG> ou < LYCEE> ou < UNIVERSIT> ou < ENSEIGN> ou < APPRENTISS> ou < FORMATION PROFESSIONNELLE >) pas (< PRIVE > ou < PRIVEE> ou < PRIVES>) : 1 015 531 730,38 € en 9786 subv. pour 3186 Ass. (GT)

ECOLE PRIVEES

Les dénominations de l'enseignement privé varient beaucoup exemple :

(< PRIVE > ou < PRIVEE> ou < PRIVES>) et < EDUC> : 44 232 235,52 € en 472 subv. pour 74 Ass. (GT)

(< PRIVE > ou < PRIVEE> ou < PRIVES>) et < ECOL> : 54 436 333,17 € en 669 subv. pour 201 Ass. (GT)

(< PRIVE > ou < PRIVEE> ou < PRIVES>) et < COLLEG> : 42 660 637,97 € en 453 subv. pour 155 Ass. (GT)

(< PRIVE > ou < PRIVEE> ou < PRIVES>) et < LYCEE> : 73 087 544,47 € en 457 subv. pour 135 Ass. (GT)
 (< PRIVE > ou < PRIVEE> ou < PRIVES>) et < ENSEIGN> : 74 795 576,49 € en 507 subv. pour 132 Ass. (GT)
 (< PRIVE > ou < PRIVEE> ou < PRIVES>) et < UNIVERSIT> : 47 993 853,97 € en 32 subv. pour 5 Ass. (GT)
 (< PRIVE > ou < PRIVEE> ou < PRIVES>) et < APPRENTISS> : 571 928,50 € en 17 subv. pour 4 Ass. (GT)
 (< PRIVE > ou < PRIVEE> ou < PRIVES>) et < FORMATION PROFESSIONNELLE > : 107 733 158,61 € en 882 subv. pour 142 Ass. (GT)

On peut constater une répartition très régulière des écoles privées dans tous les secteurs éducatifs.
 D'où cette recherche un peu complexe après tâtonnement pour avoir une vue d'ensemble de l'enseignement privé :

PROFESSIONNELLE >) pas (< PRIVE > ou < PRIVEE> ou < PRIVES> ou < CATHOL> ou < PROTESTANT> ou < MUSULMAN> ou < ISRAEL >) : 986 718 909,86 € en 9670 subv. pour 3149 Ass. (GT)

SANTE

Les recherches sur ces mots incluent souvent les actions sociales qui parlent souvent de santé :

< SANTE > ou < MEDIC> ou < HOPITAL> : 461 224 227,11 € en 4904 subv. pour 1105 Ass. (GT)

Il faut donc retirer ce thème pour avoir une vue plus proche de la réalité spécifique de ce domaine.

(< SANTE > ou < MEDIC> ou < HOPITAL>) pas < SOCIAL> : 51 438 502,11 € en 1476 subv. pour 579 Ass. (GT)

Combien pour la seule recherche ?

((< MEDICAL> ou < MEDIC>) et < RECHERCHE>) pas < SOCIAL> : 1 574 060,55 € en 13 subv. pour 8 Ass. (GT)

< PHARMACI> : 159 675,04 € en 43 subv. pour 30 Ass. (GT)

Le handicap recueille plus encore

< HANDICAP> : 66 437 189,49 € en 812 subv. pour 191 Ass. (GT)

Mais là aussi il faut ne pas tenir compte des associations s'occupant du social pour avoir un chiffre plus spécifique :

< HANDICAP> pas < SOCIAL> : 15 854 049,40 € en 410 subv. pour 145 Ass. (GT)

Ce qui devrait donner pour le secteur santé :

(< SANTE > ou < MEDIC> ou < HOPITAL> ou < HANDICAP> ou < PHARMAC>) pas < SOCIAL> : 69 244 483,02 € en 1933 subv. pour 750 Ass. (GT)

Mais cela oublie la très grosse subvention de l'institut Pasteur qui dans son objet parle à la fois du social et de la recherche médicale.

< INSTITUT PASTEUR > ou ((< SANTE > ou < MEDIC> ou < HOPITAL> ou < HANDICAP> ou < PHARMAC>) pas < SOCIAL>) : 137 597 874,82 € en 2000 subv. pour 752 Ass. (GT)

SPORTS

Il existe un très grand nombre d'associations mentionnant le terme sport dans son descriptif :

<SPORT> : 1 811 953 193,57 € en 22308 subv. pour 8747 Ass. (GT)

Mais là aussi les associations à but social utilisent aussi cet argument dans leurs demandes de subvention :

<SPORT> et <SOCIAL> : 1 544 334 758,68 € en 18265 subv. pour 6130 Ass. (GT)

Alors je cherche les associations spécifiquement sportives :

<SPORT> pas <SOCIAL> : 267 618 434,89 € en 4043 subv. pour 2617 Ass. (GT)

En moyenne c'est 102 262 € par association non sociale.

J'ai trouvé une très grande variété de sports :

(Badminton baseball ballon balle arc basket basketball bicros bicyclette bikers boules boulodrome boxe bowling camping canot canoé canyonisme dojo escrime flèche golf fleuret glisse gréments grimpe gymnastique haltérophilie handball hippique hockey intersports javelot jitsu jogging jonglage judo jujitsu jumping karate karting kayak kungfu lutte marathon moto/cross musculation, nageurs, nautisme, neige cynégetique Parachute parapente patinage pavois pedestre|pedestres| pédale petanque plongée Quilles randonnée raquette regattes sabre savate skate ski speleo sprinter squash surf Taichi tatamis teleski tennis trail trampoline trapeze trekking triathlon trimaran velo voile voltige yachting yoga).

Certains termes comme « TREMPLIN » sont utilisés comme sport ou symbole d'évolution, d'autres comme « SURF » peuvent être en mer comme en montagne et même parfois comme symbole !

Le football américain doit aussi être distingué du football classique et la voile du vol à voile.

Il peut aussi se présenter des cas où une association est associée au nom d'un sport sans le pratiquer en y faisant référence par son adresse par exemple, mais j'ai tenté de limiter au maximum ce genre de dérive.

J'ai considéré la pêche et la chasse comme des sports mais autre erreur possible la < PECHE > donne :

< PECHE > : 428 029 403,64 € en 2233 subv. pour 628 Ass. (GT)

Sauf qu'il est souvent fait référence au code rural et de la pêche pour une toute autre activité en plus la pêche est à la fois un loisir et un métier.

C'est en tenant compte de ces remarques que j'ai fait cette séquence de recherches en ajoutant parfois les quelques fautes de frappe rencontrées dans le document d'origine, dont voilà les résultats bruts, ci-dessous. Ensuite j'ai regroupé les sports par thèmes et affiché les résultats par total des subventions, nombre de subventions et subventions moyennes :

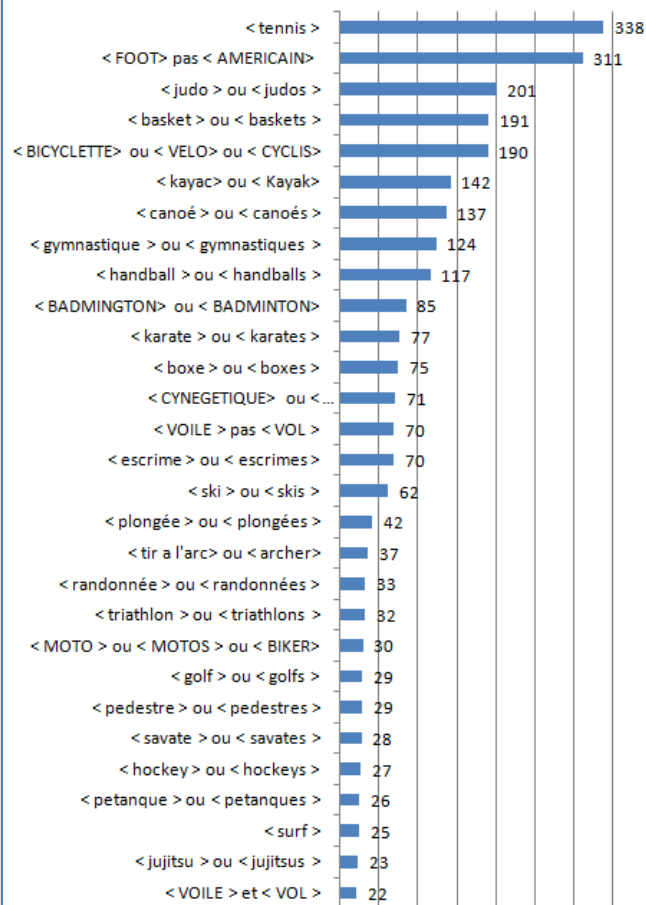
< jogging > ou < joggings > :	346,00 € en 1 subv. (DT)
< boulodrome > ou < boulodromes > :	1 000,00 € en 1 subv. (DT)
< jumping > ou < jumpings > :	1 000,00 € en 1 subv. (DT)
< pédale > ou < pédales > :	1 000,00 € en 1 subv. (DT)
< raquette > ou < raquettes > :	1 000,00 € en 1 subv. (DT)
< tatamis > :	1 000,00 € en 1 subv. (DT)
< sprinter > ou < sprinters > :	1 500,00 € en 1 subv. (DT)
< trekking > ou < trekkings > :	1 602,00 € en 1 subv. (DT)
< bikers > :	2 000,00 € en 1 subv. (DT)
< glisse > ou < glisses > :	2 000,00 € en 2 subv. (DT)
< canyionisme > ou < canyionismes > :	2 400,00 € en 2 subv. (DT)
< pavois > :	3 176,40 € en 3 subv. (DT)
< canot > ou < canots > :	3 494,00 € en 2 subv. (DT)
< bowling > ou < bowlings > :	3 980,00 € en 4 subv. (DT)
< fleuret > ou < fleurets > :	5 000,00 € en 1 subv. (DT)
< javelot > ou < javelots > :	5 000,00 € en 1 subv. (DT)
< parapente > ou < parapentes > :	6 000,00 € en 3 subv. (DT)
< cynegétique > ou < cynegétiques > :	6 811,30 € en 3 subv. (DT)
< voltige > ou < voltiges > :	9 500,00 € en 2 subv. (DT)
< grimpe > ou < grimpes > :	10 000,00 € en 2 subv. (DT)
< camping > ou < campings > :	10 086,00 € en 2 subv. (DT)
< trail > ou < trails > :	11 500,00 € en 8 subv. (DT)
< Parachute > ou < Parachutes > :	14 000,00 € en 2 subv. (DT)
< rollers > :	14 500,00 € en 1 subv. (DT)
< kungfu > ou < kungfus > :	16 000,00 € en 1 subv. (DT)
< Taichi > ou < Taichis > :	16 000,00 € en 1 subv. (DT)
< trapeze > ou < trapezes > :	19 000,00 € en 2 subv. (DT)
< yachting > ou < yachtings > :	19 315,00 € en 4 subv. (DT)
< patinage > ou < patinages > :	19 450,00 € en 7 subv. (DT)
< trampoline > ou < trampolines > :	19 500,00 € en 5 subv. (DT)
< sabre > ou < sabres > :	23 109,00 € en 3 subv. (DT)
< speleo > ou < speleos > :	25 384,80 € en 17 subv. (DT)
< yoga > ou < yogas > :	25 609,00 € en 16 subv. (DT)
< karting > ou < kartings > :	31 199,00 € en 5 subv. (DT)
< jitsu > ou < jitsus > :	33 004,80 € en 8 subv. (DT)
< marathon > ou < marathons > :	37 067,04 € en 18 subv. (DT)
< dojo > ou < dojos > :	48 270,00 € en 15 subv. (DT)
< hippique > ou < hippiques > :	52 175,00 € en 14 subv. (DT)
< flèche > ou < flèches > :	54 230,02 € en 9 subv. (DT)
< randonnée > ou < randonnées > :	70 680,00 € en 33 subv. (DT)
< tir a l'arc > ou < archer > :	76 331,72 € en 37 subv. (DT)
< MOTO > ou < MOTOS > ou < BIKER > :	83 595,76 € en 30 subv. (DT)
< jonglage > ou < jonglages > :	120 850,00 € en 4 subv. (DT)
< boules > :	125 098,58 € en 9 subv. (DT)
< trimaran > ou < trimarans > :	125 900,00 € en 6 subv. (DT)
< balle > ou < balles > :	129 937,55 € en 7 subv. (DT)
< basketball > ou < basketballs > :	130 064,00 € en 10 subv. (DT)
< ballon > ou < ballons > :	130 471,62 € en 8 subv. (DT)
< Quilles > :	130 832,00 € en 3 subv. (DT)
< plongée > ou < plongées > :	170 875,38 € en 42 subv. (DT)
< petanque > ou < petanques > :	180 581,50 € en 26 subv. (DT)
< FOOT > et < AMERICAIN > :	183 634,00 € en 8 subv. (DT)
< VOILE > et < VOL > :	383 291,73 € en 22 subv. (DT)
< savate > ou < savates > :	413 205,00 € en 28 subv. (DT)
< skate > ou < skates > :	452 468,00 € en 8 subv. (DT)
< squash > ou < squashes > :	480 141,45 € en 13 subv. (DT)
< neige > ou < neiges > :	499 692,26 € en 13 subv. (DT)
< pedestre > ou < pedestres > :	521 950,00 € en 29 subv. (DT)
< baseball > ou < baseballs > :	540 738,00 € en 15 subv. (DT)
< golf > ou < golfs > :	663 625,16 € en 29 subv. (DT)
< CYNEGETIQUE > ou < FAUCONNERIE > ou (< CHASSE > pas < CHASSE SUR RHONE >) :	72
< planeur > ou < planeurs > :	867 949,66 € en 18 subv. (DT)
< haltérophilie > ou < haltérophilies > :	955 160,00 € en 14 subv. (DT)
< surf > :	1 144 233,36 € en 25 subv. (DT)
< karate > ou < karates > :	1 210 556,89 € en 77 subv. (DT)
< triathlon > ou < triathlons > :	1 306 110,33 € en 32 subv. (DT)
< BADMINGTON > ou < BADMINTON > :	1 379 726,41 € en 85 subv. (DT)
< boxe > ou < boxes > :	1 932 118,27 € en 75 subv. (DT)
< hockey > ou < hockeys > :	1 933 878,00 € en 27 subv. (DT)
< FOOT > pas < AMERICAIN > :	2 321 637,90 € en 311 subv. (DT)
< tennis > :	2 798 387,80 € en 338 subv. (DT)
< gymnastique > ou < gymnastiques > :	3 024 306,56 € en 124 subv. (DT)
< escrime > ou < escrimes > :	3 067 196,00 € en 70 subv. (DT)
< jujitsu > ou < jujitsus > :	3 083 072,72 € en 23 subv. (DT)
< basket > ou < baskets > :	3 095 074,00 € en 191 subv. (DT)
< kayak > ou < Kayak > :	3 357 627,72 € en 142 subv. (DT)
< canoé > ou < canoés > :	3 359 750,60 € en 137 subv. (DT)

Tri des subventions par sports

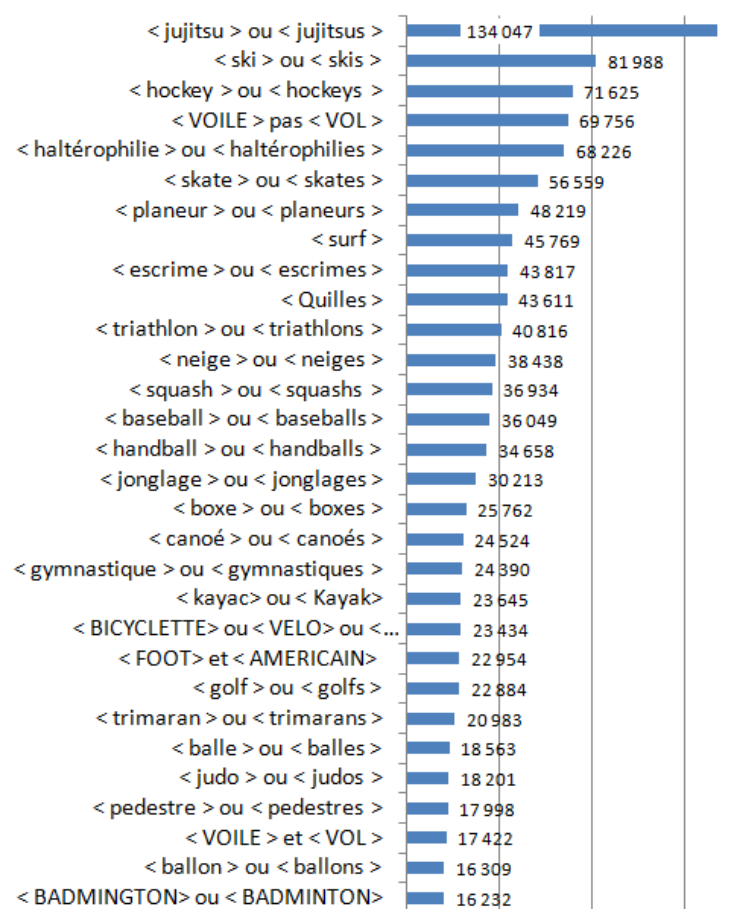


< judo > ou < judos > : 3 658 342,12 € en 201 subv. (DT)
 < handball > ou < handballs > : 4 055 028,30 € en 117 subv. (DT)
 < BICYCLETTE> ou < VELO> ou < CYCLIS> : 4 452 471,37 € en 190 subv. (DT)
 < VOILE > pas < VOL > : 4 882 924,90 € en 70 subv. (DT)
 < ski > ou < skis > : 5 083 277,66 € en 62 subv. (DT)

Nombre de subventions par sports

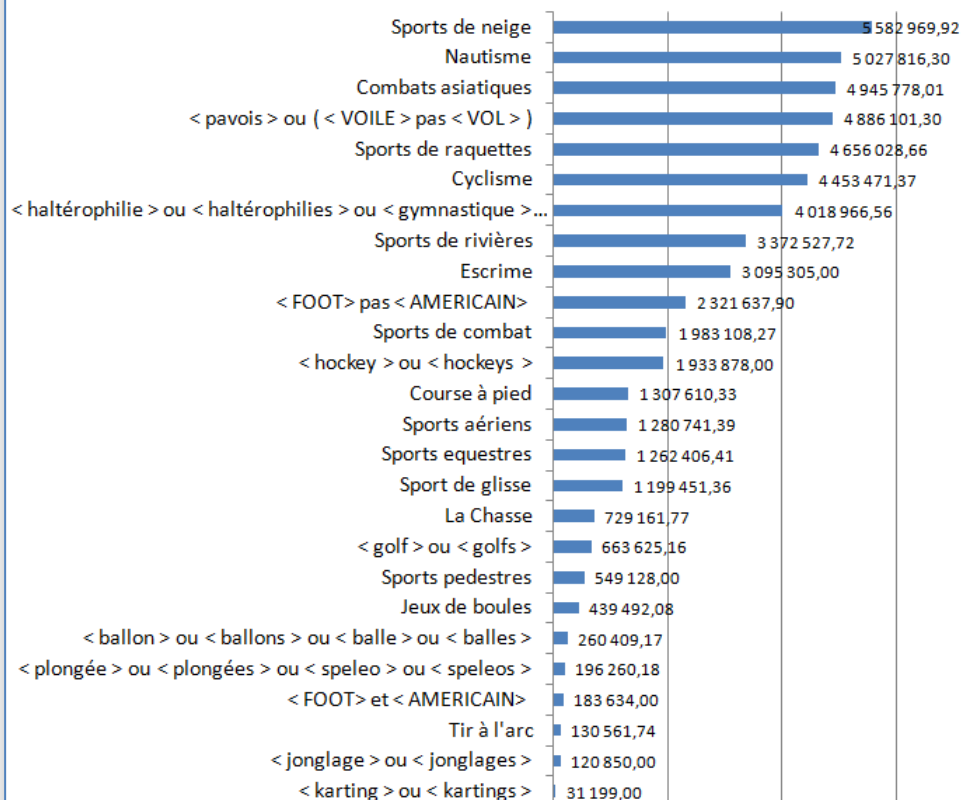


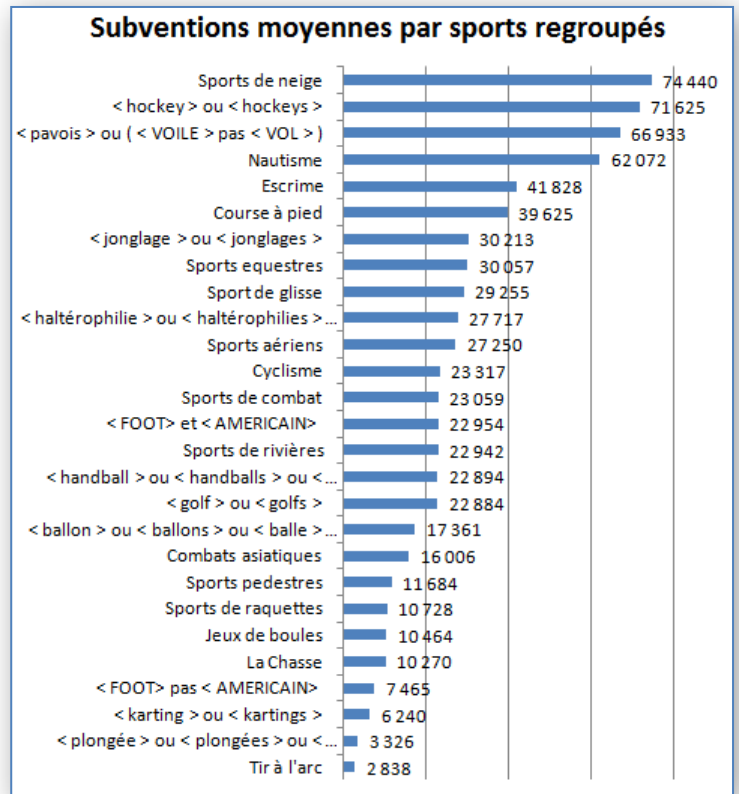
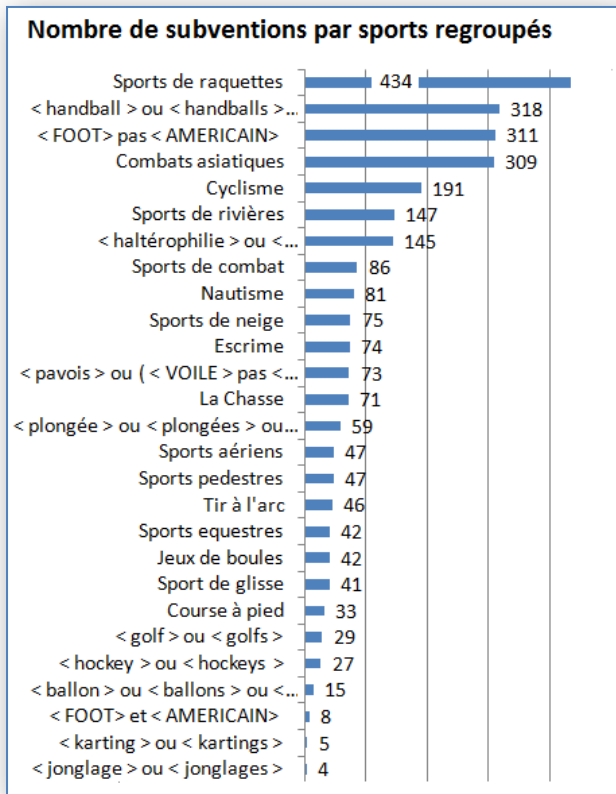
Subvention moyenne par sports



Sports regroupés par thèmes :

Subventions





Cette répartition montre :

Les ports de neige touchent les plus grosses subventions

Le nautisme sport plutôt de luxe est bien gratifié.

Ce sont les sports de raquettes qui sont parmi les plus gratifiés, éparpillés sur un grand nombre de subventions. Le hockey est très bien placé pourtant il ne me semble pas qu'il y ait tant de pratiquants ? 7988 licenciés d'après <https://www.ffhockey.org/actualite-des-structures/1795-des-licenciers-de-plus-en-plus-nombreux.html> sans préciser si c'est sur glace ou gazon. Cela donnerait donc plus de 242 € par licencié !

Il me semble que ce ne sont pas les sports grands public qui sont en général les plus subventionnés, ni ceux qui rassemblent le plus d'adeptes.

Le foot qui rassemble les plus gros salaires touche quand même 2,3 million d'euros.

Tous sports confondus on arrive à 56 382 198,95 € en 2668 subv. (DT)

Mais parfois le social utilise souvent l'argument sportif il faut tester le sport hors <SOCIAL> ;

54 662 070,20 € en 2369 subv. (DT)

SECTEUR ARTISTIQUE

L'analyse par type de création artistique montre où vont les plus grosses subventions. Il faut se rappeler qu'une même association peut mentionner plusieurs domaines.

- <THEATRE> : 41 722 518,85 € en 916 subv. pour 487 Ass. (GT)
- < MUSIC > ou <MUSIQU> : 51 140 026,81 € en 771 subv. pour 511 Ass. (GT)
- <JAZZ > : 3 061 035,53 € en 99 subv. pour 66 Ass. (GT)
- < CONCERT > ou <CONCERTS > : 2 173 447,00 € en 51 subv. pour 24 Ass. (GT)
- < OPERA > ou < OPERAS > ou < LYRIQUE >

Et combien pour ceux qui la créent ?

- (< AUTEUR > ou <COMPOSITEUR >) ET <MUSIQUE > : 9 500,00 € en 1 subv. pour 1 Ass. (GT)

Je ne retiens pas le mot <GRAPH> car après vérification il est utilisé fréquemment dans d'autres domaines.

- < DESSIN > ou <PEINTURE > ou <PEINTRE > : 275 229,29 € en 37 subv. pour 25 Ass. (GT)
- < MIME > ou < DANSE > ou < BALLET > ou < DANSES > ou < BALLETS > : 14 739 917,22 € en 237 subv. pour 150 Ass. (GT)
- < CHORALE > ou < CHOEUR > ou < VOCAL > : 745 367,36 € en 81 subv. pour 63 Ass. (GT)
- < OPERA > : 10 062 164,24 € en 45 subv. pour 16 Ass. (GT)
- < LECTURE > : 25 244 411,03 € en 517 subv. pour 97 Ass. (GT)

Ce chiffre est important car souvent les actions sociales mentionne la promotion de la lecture pour l'insertion de leurs allocataires alors il faut corriger ces chiffres

- <LECTURE> pas <SOCIAL> : 5 403 547,31 € en 144 subv. pour 144 Ass. (DT)
- < ECRITURE > : 8 638 605,56 € en 124 subv. pour 54 Ass. (GT)
- < ECRITURE > pas <SOCIAL > : 7 772 955,56 € en 98 subv. pour 42 Ass. (GT)

(Je choisis LIBRAIR pour sélectionner les mots librairies et libraires et BIBLIOTHE pour retenir Bibliothécaires et bibliothèques)

- < LIVRE > ou <LIBRAIR > : 11 002 255,01 € en 310 subv. pour 151 Ass. (GT)
- <BIBLIOTHE > : 2 790 045,78 € en 63 subv. pour 36 Ass. (GT)
- (<BIBLIOTHE > ou <LECTURE > ou <ECRITURE > ou < LIVRE > ou <LIBRAIR >) pas <SOCIAL > : 31 717 950,05 € en 642 subv. pour 260 Ass. (GT)
- < CINEMA > ou < VIDEO > ou < PHOTO > ou <VIDEA > : 9 470 636,39 € en 483 subv. pour 260 Ass. (GT)
- <SCULPT > : 10 000,00 € en 4 subv. pour 3 Ass. (GT)

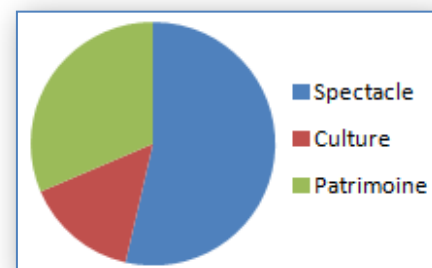
Cumul du domaine artistique :

- (< BIBLIOTHE > ou <LECTURE > ou <ECRITURE > ou < LIVRE > ou <LIBRAIR > ou < DESSIN > ou <PEINTURE > ou <PEINTRE > ou < MIME > ou < DANSE > ou <BALLET > ou < CHORALE > ou < CHOEUR > ou < VOCAL > ou < OPERA > ou < CINEMA > ou < VIDEO > ou < PHOTO > ou <VIDEA > ou <SCULPT >) pas <SOCIAL > : 55 700 896,22 € en 1238 subv. pour 665 Ass. (GT)

AUTRES THEMES CULTURELS

- <PATRIMOINE > : 116 596 074,74 € en 2134 subv. pour 904 Ass. (GT)
- <VOYAGE > : 16 093 136,85 € en 124 subv. pour 55 Ass. (GT)
- <SPECTACLE > : 199 393 013,84 € en 1835 subv. pour 689 Ass. (GT)

Je trouve triste d'accorder autant au spectacle où le citoyen est plutôt passif par rapport à la culture où il serait plus actif, alors que les nombres d'associations concernées sont équivalents.



En rassemblant ces thèmes on peut avoir une idée des subventions autour de ce thème spécifique hors du domaine social :

(<BIBLIOTHE> ou <LECTURE> ou <ECRITURE> ou < LIVRE> ou <LIBRAIR> ou < DESSIN> ou <PEINTURE> ou <PEINTRE> ou < MIME > ou < DANSE > ou <BALLET> ou < CHORALE> ou < CHOEUR> ou < VOCAL> ou < OPERA > ou < CINEMA> ou < VIDEO> ou < PHOTO> ou <VIDEA> ou <SCULPT> ou <PATRIMOINE> ou <VOYAGE> ou <SPECTACLE>) pas <SOCIAL> : 251 996 629,03 € en 3895 subv. pour 1954 Ass. (GT)

RELIGIONS

La loi est claire : « **La République assure la Liberté de conscience ...ne reconnaît, ni ne salarie, ni ne subventionne aucun culte...** » pourtant de très nombreuses associations affichent leurs conviction et demandent de subventions en général pour raisons caritatives.

La comparaison des lieux de cultes montre de grands écarts :

< SYNAGOGUE> : 181 375,00 € en 2 subv. pour 1 Ass. (GT)

< MOSQUEE> : 28 736,00 € en 2 subv. pour 2 Ass. (GT)

< EGLISE> : 575 584,02 € en 30 subv. pour 29 Ass. (GT)

En comparant au nombre d'adeptes : <https://www.studyrama.com/formations/specialites/psychologie-sociologie/les-religions-en-france-etat-des-lieux-44861>

Si les catholiques représentent 60% dont 10% de pratiquants, l'islam 6% et le Judaïsme 1% la disproportion des subventions liées aux synagogues est évidente et celle de l'islam bien trop faible.

Reste ces aides aux religions sont illégales car contraire à la loi sur la laïcité.

< CHRETIEN> : 6 803 926,85 € en 102 subv. pour 47 Ass. (GT)

< CATHOLI> ou < CATHO > ou <EGLISE> : 108 175 256,26 € en 905 subv. pour 265 Ass. (GT)

(Choisir CATHO avec un espace en cas d'abréviation permet de ne pas récupérer le terme « cathodique » par exemple.)

< PROTESTANT> : 58 524 489,55 € en 131 subv. pour 44 Ass. (GT))

Mais je découvre que des protestants adventistes ou Eglise réformées qui sont aussi subventionnés

<ADVENTIS> : 1 520 547,57 € en 12 subv. pour 7 Ass. (GT)

< PROTESTANT> ou <ADVENTIS> ou < EGLISE REFORMEE> : 60 111 511,12 € en 149 subv. pour 57 Ass. (GT)

< MOSQUEE> ou < MUSULMAN> ou < ISLAM> : 1 735 479,48 € en 34 subv. pour 20 Ass. (GT)

< ORTHODOX> : 60 311,07 € en 3 subv. pour 3 Ass. (GT)

< JUIF> ou < JUIVE> ou <JUDAI> ou <ISRAELIT> ou < HEBRAIQUE> ou < SYNAGOGUE> ou < HEBREU> ou <JUDEO> ou < YIDDISH> ou <TALMUD> : 7 134 413,77 € en 96 subv. pour 52 Ass. (GT)

< EGLISE REFORMEE> : 66 474,00 € en 6 subv. pour 6 Ass. (GT)

< EVANGEL> : 45 366,69 € en 4 subv. pour 4 Ass. (GT)

< JESUITE> : 75 000,00 € en 1 subv. pour 1 Ass. (GT)

< RELIGI> pas <ZIATEN> : 112 003,60 € en 13 subv. pour 7 Ass. (GT)

(Zlaten est une association luttant contre l'extrémisme religieux).

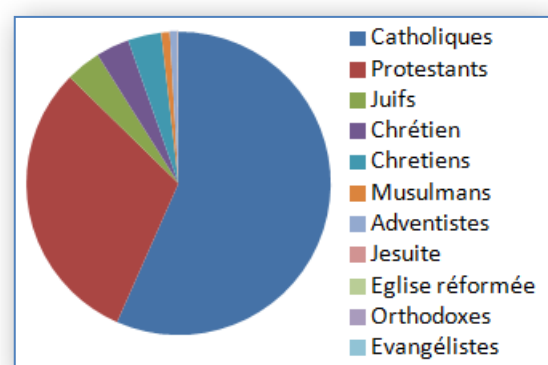
L'énorme avantage accordé aux chrétiens est évident dans le pays de la loi sur la laïcité, c'est triste à constater. Les musulmans ont quand même un raison de se sentir très défavorisés.

Je n'ai trouvé aucune référence aux autres religions, Par contre les associations athées sont ignorées :

< ATHEE> ou <ATHEISME> < AGNOSTI> : 0 subv. (GT)

Par contre les références à la laïcité aux mots 'laïc' ou 'laïque' sont très utilisées :

< LAIC> : 183 114,00 € en 19 subv. pour 9 Ass. (GT)



< LAIQUE> : 35 657 062,05 € en 689 subv. pour 248 Ass. (GT)

<AMICALE LAIQUE> : 378 137,57 € en 103 subv. pour 86 Ass. (GT)

< LAICITE > : 150 950,00 € en 13 subv. pour 5 Ass. (GT)

J'ai essayé de voir si la Franc-maçonnerie est subventionnée :

<DROITS DE L'HOMME> : 17 047 487,06 € en 118 subv. pour 17 Ass. (GT)

< PHILOSOPH> : 226 812,00 € en 4 subv. pour 4 Ass. (GT)

< HUMANIS> : 14 615 909,53 € en 73 subv. pour 46 Ass. (GT)

< FRATERNITE> : 4 382 071,74 € en 54 subv. pour 29 Ass. (GT)

< LAIC> ou < LAIQU> : 35 906 007,05 € en 719 subv. pour 259 Ass. (GT)

Mais une vérification montre qu'aucun thème n'est pertinent car tous sont utilisés indifféremment par toutes sortes d'associations sur des thèmes variés.

Dans ce déferlement de cadeaux aux religions Il faut mentionner la seule association qui lutte contre l'extrémisme religieux IMAD IBN ZIATEN POUR LA JEUNESSE ET LA PAIX :

< CONTRE> et <RELIGI> : 45 030,83 € en 10 subv. pour 1 Ass. (GT)

Le terme <sacré> est très utilisé, surtout <sacre cœur>

< SACRE COEUR> : 14 335 659,64 € en 171 subv. pour 56 Ass. (GT)

mais il faut retirer des associations qui s'occupent de musique ou d'art sacré.

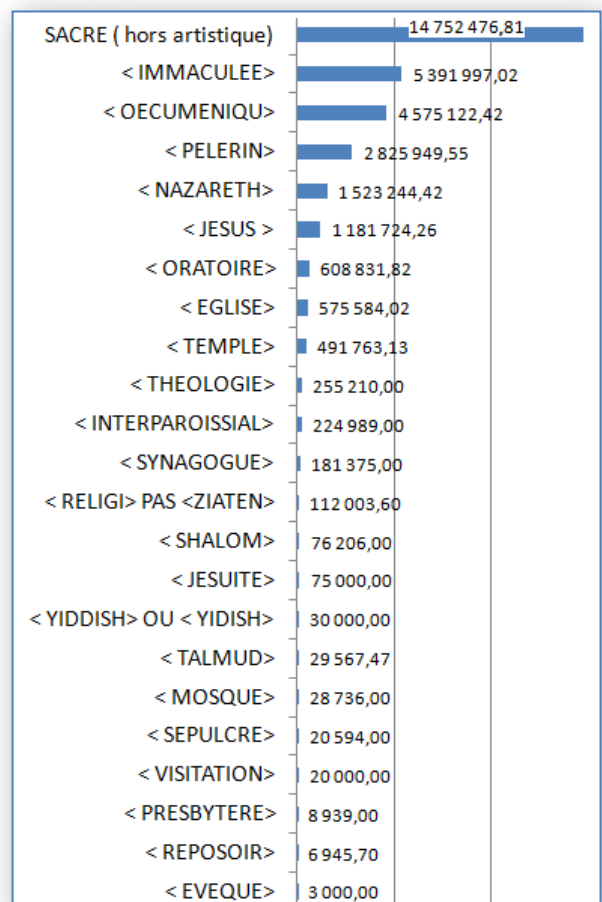
< SACRE> pas (<ARTS SACRES> ou <THEATR> pas <TYPAN>) : 14 752 476,81 € en 179 subv. pour 61 Ass. (GT)

A noter l'**Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique** qui touche près de 343 million d'euros mais éparpillés sur un grand nombre d'associations différentes !

< OGEC > : 342 826 417,93 € en 3587 subv. pour 1061 Ass. (GT)

Mais la plupart des autres termes évoquant une religion sont souvent liées à des subventions importantes.

< PROTESTANT>	58 524 489,55	131	44
SACRE (hors artistique)	14 752 476,81	179	61
< IMMACULEE>	5 391 997,02	65	17
< OECUMENIQU>	4 575 122,42	53	2
< PELERIN>	2 825 949,55	47	4
< NAZARETH>	1 523 244,42	18	4
< JESUS >	1 181 724,26	16	6
< ORATOIRE>	608 831,82	14	3
< EGLISE>	575 584,02	30	29
< TEMPLE>	491 763,13	9	6
< THEOLOGIE>	255 210,00	1	1
< INTERPAROISSIAL>	224 989,00	3	1
< SYNAGOGUE>	181 375,00	2	1
< RELIGI> PAS <ZIATEN>	112 003,60	13	7
< SHALOM>	76 206,00	2	2
< JESUITE>	75 000,00	1	1
< YIDDISH >	30 000,00	3	1
< TALMUD>	29 567,47	3	1
< MOSQUE>	28 736,00	2	2
< SEPULCRE>	20 594,00	4	3
< VISITATION>	20 000,00	1	1
< PRESBYTERE>	8 939,00	1	1
< REPOSOIR>	6 945,70	1	1
< EVEQUE>	3 000,00	2	2



Evaluons le total accordé avec mention d'un thème religieux :

< PROTESTANT> ou <ADVENTIS> ou < EGLISE REFORMEE> ou < CHRETIEN> ou < CATHOLI> ou < CATHO > ou <ADVENTIS> ou < IMMACULEE> ou < OECUMENIQU> ou < PELERIN> ou < NAZARETH> ou < JESUS > ou < ORATOIRE> ou < ORTHODOX> ou < EGLISE> ou < TEMPLE> ou < THEOLOGIE> ou < INTERPAROISSIAL> ou < SYNAGOGUE> ou (< RELIGI> pas <ZIATEN>) ou < SHALOM> ou < JUIF> ou < JUIVE> ou <JUDAI> ou <ISRAELIT> ou < HEBRAIQUE> ou < HEBREU> ou <JUDEO> ou < YIDDISH> ou <TALMUD> ou < MOSQUE> ou < EVANGEL> ou < SEPULCRE> ou < VISITATION> ou < PRESBYTERE> ou < REPOSOIR> ou < EVEQUE> ou (< SACRE> pas (<ARTS SACRES> ou <THEATR> pas <TYPAN>)) ou <TEMPLE> ou < JESUITE> : 213 124 997,57 € en 1665 subv. pour 532 Ass. (GT)

Petite particularité :

Bien qu'elle ait touché 1,8 millions d'euros, je n'ai pas tenu compte de l'Ordre de malte parmi les religions car même si son origine est clairement chrétienne, cette association caritative ne mentionne jamais les mots catholiques, protestant, chrétien ou autre référence religieuse dans ses dénominations ou objets.

<ORDRE DE MALTE> : 1 808 260,84 € en 35 subv. (DT)

LOISIRS

<LOISIR> : 40 405 459,55 € en 1200 subv. pour 575 Ass. (GT)

< VACANCES> : 7 184 768,58 € en 222 subv. pour 66 Ass. (GT)

< JEUX> : 849 944,44 € en 55 subv. pour 38 Ass. (GT)

< DETENTE> : 26 710,00 € en 13 subv. pour 13 Ass. (GT)

<TOURIS> : 3 859 387,39 € en 328 subv. pour 185 Ass. (GT)

< BILLARD> : 120 381,00 € en 6 subv. pour 6 Ass. (GT)

< ECHECS > : 149 077,40 € en 38 subv. pour 33 Ass. (GT)

< BRIDGE > : 2 100,00 € en 1 subv. pour 1 Ass. (GT)

<LOISIR> ou < VACANCES> ou < JEUX> ou < DETENTE> ou <TOURIS> ou <BILLARD > ou < ECHECS> ou < BRIDGE> : 48 696 200,13 € en 1697 subv. pour 868 Ass. (GT)

On est loin en montant des activités professionnelles ! Les subventions des activités associatives sont 20 fois plus orientées vers le travail salarié que vers les loisirs ! Et près de 30 fois moins que tout ce qui est activité tournée vers le travail.

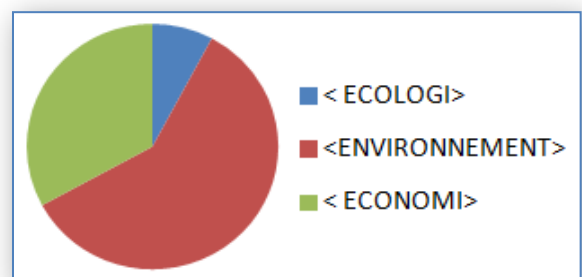
ECOLOGIE ET ECONOMIE

< ECOLOGI> : 8 897 574,77 € en 169 subv. pour 63 Ass. (GT)

<ENVIRONNEMENT> : 66 940 054,97 € en 1843 subv. pour 594 Ass. (GT)

< ECONOMI> : 37 152 928,18 € en 639 subv. pour 203 Ass. (GT)

L'écologie n'est pas aussi bien vue que la défense de l'environnement. Ce mot est très utilisé dans beaucoup de cas. Décidément nos sociétés sont encore persuadé que ce thème reste du domaine de l'esthétique !

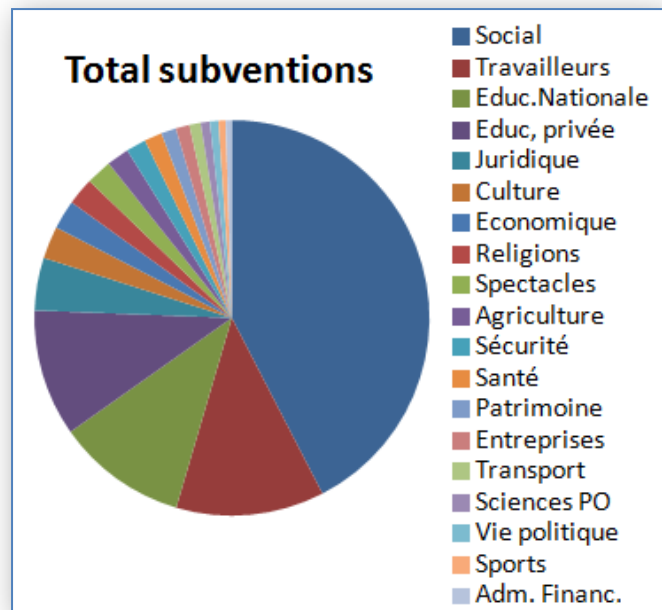


BILAN COMPARATIF DES THEMES ETUDIES :

La plupart des demandes revendiquent de faire une action sociales d'où le chiffre écrasant trouvé quand on interroge sur ce thème, de plus les plus grosses subventions vont à ces grandes associations travaillant dans le social et les autres argumentent souvent leurs demandes par ce thème.

Cela donne l'impression que le tissu associatif est là pour pallier les carences de gestion de l'état concernant sa population.

L'éducation privée et l'éducation publique se partagent un montant équivalent.



Grace aux chiffres importants du patrimoine et des spectacles la culture passe avant l'économie. Il reste quand même surprenant de voir la place plus importante des religions sur la politique grâce aux écoles privées.

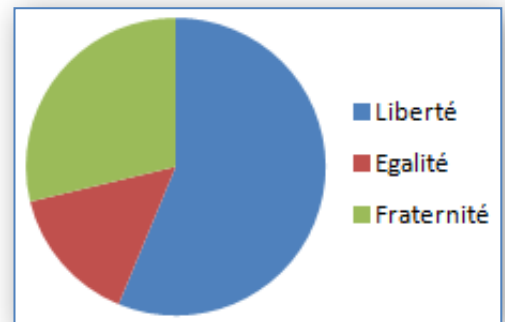
Quelques niches ont raflé de belles mises : Les avocats, Science PO et le personnel du ministère des finances savent bien se faire subventionner.

Secteur	Total subvention	Nbr.subv.	Nbr.assoc.
Social	4 032 881 516,37	35667	11810
Travaillleurs	1 154 782 745,57	10652	3034
Educ.Nationale	1 015 531 730,38	9786	3186
Educ, privée	986 718 909,86	9670	3149
Juridique	409 122 712,29	642	160
Culture	251 996 629,03	3895	1954
Economique	225 839 234,55	2248	776
Religions	213 124 997,57	1665	532
Spectacles	199 393 013,84	1835	689
Agriculture	173 839 942,29	1514	398
Sécurité	156 105 606,64	1460	404
Santé	137 597 874,82	2000	752
Patrimoine	116 596 074,74	2134	904
Entreprises	106 610 150,38	1848	748
Transport	88 287 466,73	94	54
Sciences PO	71 389 208,95	44	1
Vie politique	66 267 757,70	31	31
Sports	54 662 070,20	2369	
Adm. Financ,	48 241 127,10	169	40

Symboles républicains

Observons la part accordée à quelques symboles de la république :

- < LIBERTE > : 5 931 909,55 € en 125 subv. pour 36 Ass. (GT)
- < EGALITE > : 1 579 057,60 € en 84 subv. pour 34 Ass. (GT)
- < FRATERNITE > : 3 029 788,74 € en 48 subv. pour 28 Ass. (GT)



Le terme laïcité est peu utilisé :

- < LAICITE > : 150 950,00 € en 13 subv. pour 5 Ass. (GT)

Mais la mention de laïque est très fréquente :

- < LAIQU > : 35 725 893,05 € en 701 subv. pour 251 Ass. (GT)

Bilan de cette idée :

- < LAICITE > ou < LAIQU > : 35 896 843,05 € en 717 subv. pour 257 Ass. (GT)

Un contrôle montre qu'il n'y a bien sûr aucun lien entre les thèmes liés à la religion et le terme de laïque.

- (< PROTESTANT > ou < IMMACULEE > ou < OECUMENIQU > ou < PELERIN > ou < NAZARETH > ou < JESUS > ou < ORATOIRE > ou < EGLISE > ou < TEMPLE > ou < THEOLOGIE > ou < INTERPAROISSIAL > ou < SYNAGOGUE > ou (< RELIGI > pas < ZIATEN >) ou < SHALOM > ou < JESUITE > ou < YIDDISH > ou < YIDISH > ou < TALMUD > ou < MOSQUE > ou < SEPULCRE > ou < VISITATION > ou < PRESBYTERE > ou < REPOSOIR > ou < EVEQUE > ou (< SACRE > pas (< ARTS SACRES > ou < THEATR > pas < TYPAN >))) et (< LAICITE > ou < LAIQU >) : 0,00 € en 0 subv. pour 0 Ass. (GT)

A noter aussi la démocratie souvent évoquée :

- < DEMOCRAT > : 58 884 938,95 € en 227 subv. pour 70 Ass. (GT)

Sauf que la mention suivante représente l'essentiel de cette référence :

- < DIALOGUE SOCIAL ET DEMOCRATIE SOCIALE > : 48 235 784,95 € en 198 subv. pour 53 Ass. (GT) »

Hors de france

Pour cette recherche il faut éviter d'ajouter les ONG qui cumulent de grosses subventions en citant de nombreux pays, exemple :

<SOLIDARITES INTERNATIONAL> : 3 796 944,00 € en 7 subv. pour 3 Ass. (GT)

C'est une association qui cite beaucoup de pays, alors pour cette étude il ne faut pas regarder par associations mais par subventions.

Les pays reliés à aucune subvention ne sont pas oubliés mais seulement non mentionnés.

De nombreuses associations créent des liens avec d'autres pays ou cultures :

<FRANCO > ou <FRANCO-> : 1 572 591,24 € en 80 subv. pour 52 Ass. (GT)

Regardons cette répartition :

Outremer

< CALEDONI > : 335 545,91 € en 27 subv. (DT)

<CLIPPERTON> : 10 000,00 € en 1 subv. (DT) < GUADELOUPE > : 4 964 366,00 € en 244 subv. (DT)

< GUYANE > ou < GUYANAIS > : 9 496 436,00 € en 244 subv. (DT)

< MARTINIQU > : 12 844 807,98 € en 228 subv. (DT)

< MAYOTTE > : 8 979 147,01 € en 171 subv. (DT)

<POLYNESIE> : 90 618,73 € en 14 subv. (DT)

(<REUNIONNAIS> ou < LA REUNION >) pas < LA REUNION D > :

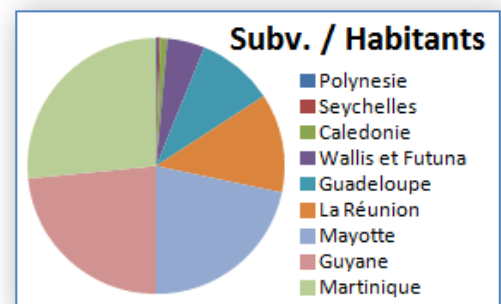
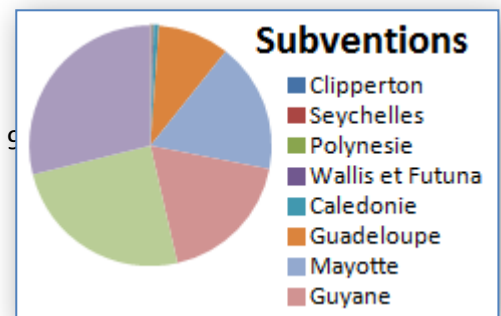
14 926 289,89 € en 181 subv. (DT)

< SEYCHEL > : 40 868,00 € en 1 subv. (DT)

< WALLIS > : 99 902,60 € en 6 subv. (DT)

Difficile d'être sûr du résultat pour La Réunion vu que le mot réunion est souvent utilisé en langage courant, mais il semble après vérification que ce n'est pas le cas.

(Clipperton n'ayant aucun habitant il s'agit d'un projet de coopération scientifique Passion 2019)



Europe

< EUROPE > : 13 747 782,04 € en 330 subv. (DT)

< ALLEMAGNE > ou < ALLEMAN > : 25 870,00 € en 8 subv. (DT)

< ANGLAI > : 15 836,30 € en 7 subv. (DT)

Sauf qu'il s'agit surtout de boîte anglaise :

< ANGLAI > pas <BOXE > : 2 621,00 € en 2 subv. (DT)

< Belgique > ou < Belge > : 35 000,00 € en 1 subv. (DT)

< BULGAR > : 2 400,00 € en 2 subv. (DT)

< DANEMARK > ou < DANOIS > : 510,00 € en 1 subv. (DT)

< ESPAGNE > ou <ESPAGNOL > : 50 664,00 € en 10 subv. (DT)

< FINLAND > : 10 000,00 € en 1 subv. (DT)

< HONGRIE > ou <HONGROI > : 15 000,00 € en 1 subv. (DT)

< ITALIE > ou < ITALIEN > : 141 329,00 € en 12 subv. (DT)

< LUXEMBOURG > : 177 316,29 € en 2 subv. (DT)

< MONACO > ou <MONEGAS > : 2 000,00 € en 1 subv. (DT)

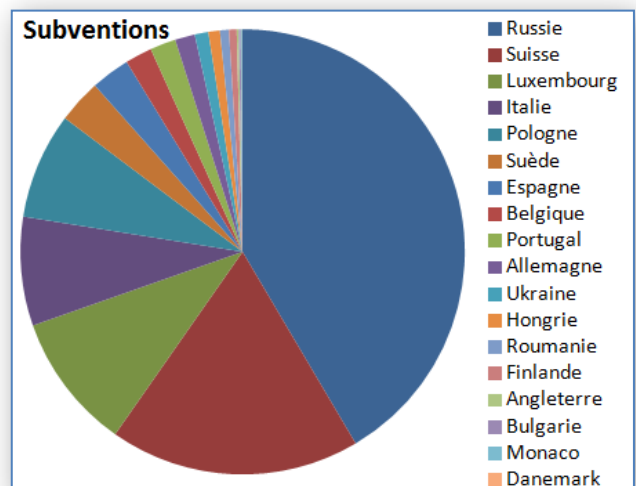
< MOLDAV > : 1 500,00 € en 1 subv. (DT)

< POLOGNE > ou < POLON > : 137 980,00 € en 5 subv. (DT)

< PORTUGA > : 33 582,85 € en 8 subv. (DT)

< ROUMANIE > ou < ROUMAIN > : 11 605,00 € en 4 subv. (DT)

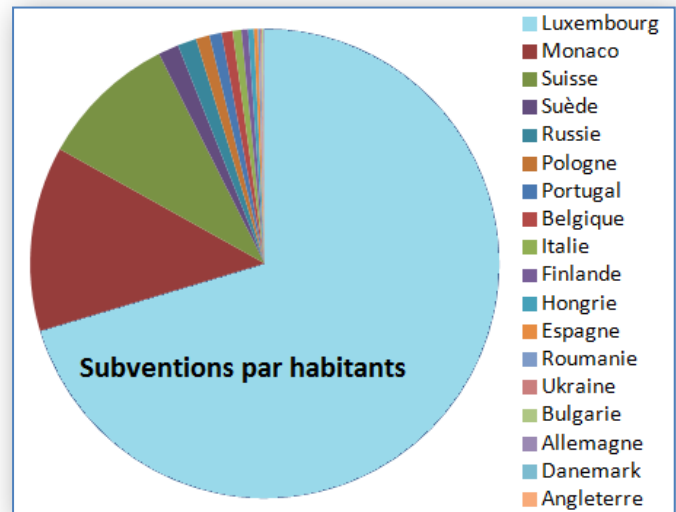
< RUSSE > ou < RUSSIE > : 742 236,07 € en 8 subv. (DT)



< SUEDE > ou < SUEDOI > : 56 864,00 € en 3 subv. (DT)
 < SUISSE > : 325 954,19 € en 11 subv. (DT)
 < UKRAIN > pas < ALLIANCE > : 17 694,48 € en 3 subv. (DT)

D'autres pays exemple Grèce Autriche Irlande Norvège Pays-Bas etc ne donnent aucun résultat et l'Angleterre semble peu appréciée de ceux qui accordent les subventions.

Le résultat m'a beaucoup surpris : la Suisse arrive en seconde position devant le Luxembourg (le fait que ce soient des place financières me vient à l'esprit) mais la Russie capitalise près de 42% des subventions, finalement les liens générés par les associations entre pays n'ont pas pu éviter les conflits actuels. C'est un peu désespérant.



Mais si on observe par rapport au nombre d'habitants de ces pays, il est étrange de voir que les trois premiers servis sont des pays plutôt connus pour leur gestion financière.

Ensemble des pays d'Europe :

(Rappel ce n'est pas la somme des subventions par pays car certaines de celles-ci concernent plusieurs pays)

< ALLEMAGNE > ou < ALLEMAN > ou (< ANGLAI > pas < BOXE >) ou < BELGIQUE > ou < BELGE > ou < BULGAR > ou < DANEMARK > ou < DANOIS > ou < ESPAGNE > ou < ESPAGNOL > ou < FINLAND > ou < HONGRIE > ou < HONGROI > ou < ITALIE > ou < ITALIEN > ou < LUXEMBOURG > ou < MOLDAV > ou < MONACO > ou < POLOGNE > ou < POLON > ou < PORTUGA > ou < ROUMANIE > ou < ROUMAIN > ou < RUSSE > ou < RUSSIE > ou < SUEDE > ou < SUEDOI > ou < SUISSE > ou (< UKRAIN > pas < ALLIANCE >) : 1 780 126,88 € en 83 subv. (DT)

Afrique du nord

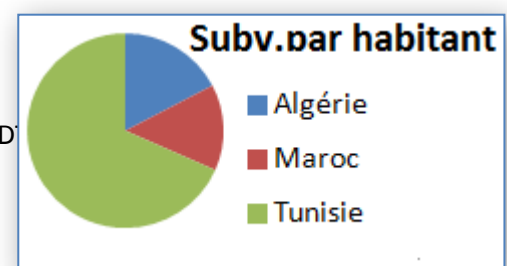
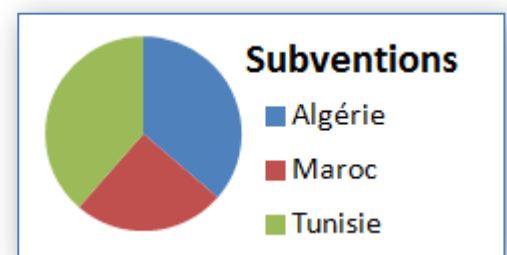
< ALGERIE > : 207 626,00 € en 13 subv. (DT)
 < MAROC > : 129 550,00 € en 18 subv. (DT)
 < TUNISIE > : 197 700,00 € en 15 subv. (DT)

Cette répartition semble relativement équitable mais par rapport au nombre d'habitants de ces pays les préférences sont différentes.

< ARABE > ou < ARABI > : 12 876 661,00 € en 30 subv. (DT)
 < MAGHREB > : 260 225,00 € en 18 subv. (DT)
 < MAGHREB > ou < ARABE > ou < ARABI > : 13 136 886,00 € en 48 subv. (DT)
 Une seule association relie les thèmes < ARABE > et < MUSULMAN >.

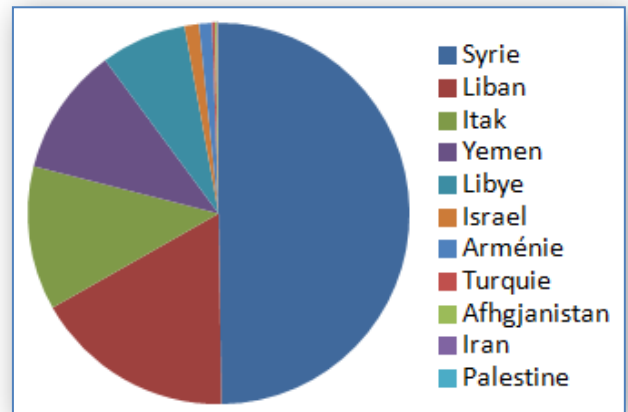
Bilan pour les pays du Magreb ;

< MAGHREB > ou < TUNISIE > ou < MAROC > ou < ALGERIE > :
 710 101,00 € en 57 subv. (DT)



Moyen orient

< AFGHAN > : 69 880,00 € en 7 subv. (DT)
 < ARMENIE > : 343 500,04 € en 12 subv. (DT)
 (< ISRAEL > ou < ISRAELIEN >) pas < ISRAELITE > :
 385 561,74 € en 7 subv. (DT)
 < LIBAN > ou < LIBANAÏ > : 5 348 517,47 € en 6 subv. (DT)
 < SYRIE > : 15 622 394,90 € en 17 subv. (DT)
 < ÉGYPT > : 1 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < IRAK > ou < IRAKIEN > : 3 814 383,56 € en 8 subv. (DT)
 < IRAN > ou < IRANIEN > : 20 000,00 € en 2 subv. (DT)
 < LIBY > : 2 286 864,00 € en 2 subv. (DT)
 < PALESTIN > : 7 000,00 € en 3 subv. (DT)
 < TURC > ou < TURQU > pas < TURQUOISE > : 77 271,00 € en 7 subv. (DT)
 < YEMEN > : 3 407 606,00 € en 2 subv. (DT)



Les pays en guerre justifient souvent ces subventions en étant cités au milieu de beaucoup d'autres par des ONG. Chercher les autres pays tombe souvent sur ce genre d'associations qui aident bien des pays du monde. Mais les associations s'occupant de la Syrie et surtout l'Irak qui sortent de guerre engrangent le maximum. Mais ces chiffres sont faussés par le fait qu'une grosse subvention étant demandée par plusieurs pays se retrouve dans les totaux de chacun d'eux.

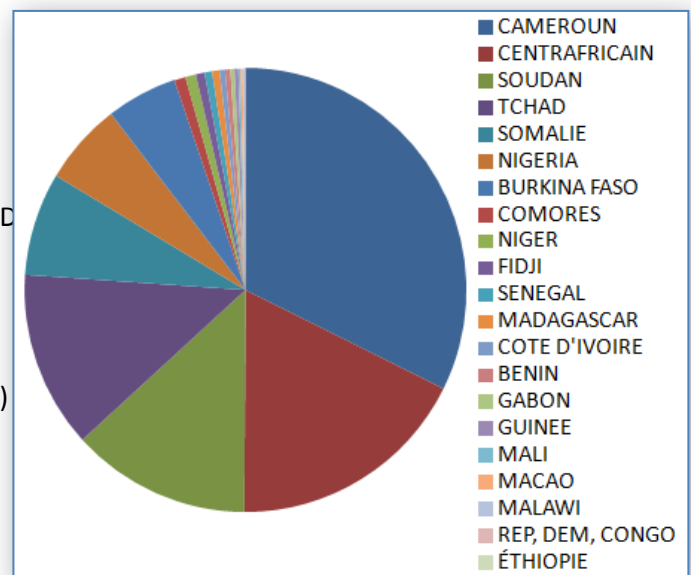
Bilan lié au moyen orient ;

< ARMENI > ou < AFGHAN > ou < IRAN > ou < IRANIEN > ou < IRAK > ou < IRAKIEN > ou (< ISRAEL > ou < ISRAELIEN >) pas < ISRAELITE >) ou < LIBAN > ou < LIBY > ou < PALESTIN > ou < SYRIE > ou < TURC > ou (< TURQU > pas < TURQUOISE >) ou < YEMEN > : 20 334 329,68 € en 65 subv. (DT)

Afrique

< AFRIQU > ou < AFRICAÏN > : 3 876 334,83 € en 70 subv. (DT)

< BENIN > pas < ST BENIN > :
 38 390,00 € en 3 subv. (DT)
 < BURKINA FASO > : 520 065,00 € en 5 subv. (DT)
 < CAMEROUN > : 3 244 606,00 € en 2 subv. (DT)
 < CENTRAFRICAÏN > : 1 780 000,00 € en 2 subv. (DT)
 < COMORES > ou < COMORIEN > : 82 800,00 € en 7 subv. (DT)
 < COTE D'IVOIRE > ou < IVOIRIEN > :
 40 850,00 € en 2 subv. (DT)
 < ÉTHIOPIE > : 1 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < FIDJI > : 65 000,00 € en 3 subv. (DT)
 < GABON > ou < GABONa > : 29 709,50 € en 1 subv. (DT)
 < GUINEE > : 28 320,00 € en 2 subv. (DT)
 < MACAO > : 15 000,00 € en 2 subv. (DT)
 < MADAGASCAR > ou < MALGACHE > :
 53 055,00 € en 6 subv. (DT)
 < MALAWI > : 12 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < MALI > ou < MALIEN > : 16 400,00 € en 5 subv. (DT)
 < NIGER > ou < NIGERIEN > : 77 000,00 € en 2 subv. (DT)
 < NIGERIA > : 600 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO > ou < CONGOLAÏ > : 7 500,00 € en 2 subv. (DT)
 < SENEGAL > : 55 664,00 € en 10 subv. (DT)
 < SOMALIE > : 754 504,00 € en 2 subv. (DT)
 < SOUDAN > : 1 315 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < TCHAD > : 1 295 585,00 € en 5 subv. (DT)



Le Cameroun est nettement le plus apprécié !

Le prénom Maurice fait confusion avec l'état des Iles Maurice qui en fait ne sont jamais citées...

Bilan pour l'Afrique :

(< BENIN > pas < ST BENIN >) ou < BURKINA FASO > ou < CAMEROUN > ou < CENTRAFRICAINE > ou < COMORES > ou < COMORIEN > ou < COTE D'IVOIRE > ou < IVOIRIEN > ou < ÉTHIOPIE > ou < FIDJI > ou < GABON > ou < GABONA > ou < GUINEE > ou < MACAO > ou < MADAGASCAR > ou < MALGACHE > ou < MALAWI > ou < MALI > ou < MALIEN > ou < NIGER > ou < NIGERIEN > ou < NIGERIA > ou < REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO > ou < CONGOLAI > ou < SENEGAL > ou < SOMALIE > ou < SOUDAN > ou < TCHAD > : 9 537 448,50 € en 61 subv. (DT)

Amérique

Il est difficile de déceler le terme américain utilisé souvent à propos des USA :

(< USA > ou < AMERICAIN > ou < AMERIQUE >) pas (< LATIN > ou < FOOTBALL > ou < GUYANE >) : 636 509,07 € en 10 subv. (DT)

Nos relations associatives avec le Canada semblent exclusivement tournées vers de Québec ?

< QUEBEC > : 140 400,00 € en 9 subv. (DT)

< CANADA > ou < CANADIEN > 0 subv.

Le Mexique ne donne qu'une seule association qui ne reprend que le titre d'une chanson sans rien à voir avec le pays lui-même.

Bilan pour l'Amérique du nord :

(< USA > ou < AMERICAIN > ou < AMERIQUE >) pas (< LATIN > ou < FOOTBALL > ou < GUYANE >) ou < QUEBEC > : 696 909,07 € en 18 subv. (DT)

< ARGENTINE > pas < BEAUVAIS > : 227 077,00 € en 6 subv. (DT)

< BRESIL > : 41 357,02 € en 3 subv. (DT)

< COLOMBIE > pas < COLOMBIER > : 574 797,00 € en 4 subv. (DT)

< CUBA > ou < CUBAIN > : 6 790,00 € en 5 subv. (DT)

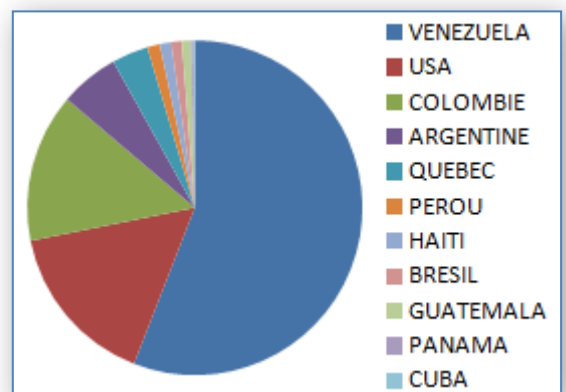
< GUATEMAL > : 33 654,00 € en 4 subv. (DT)

< HAITI > ou < HAITIEN > : 43 550,00 € en 5 subv. (DT)

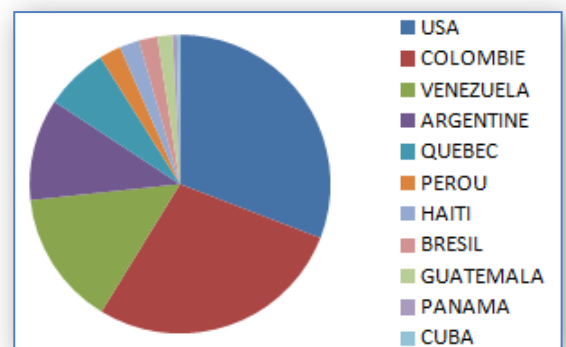
< PANAMA > : 9 354,57 € en 2 subv. (DT)

< PEROU > : 48 500,00 € en 1 subv. (DT)

< VENEZUELA > : 2 235 000,00 € en 1 subv. (DT)



Pourquoi le Venezuela est-il si mentionné dans nos associations et si peu les USA comparativement à leur dimensions et population ? Peut-être que comme la Colombie en état de guerre cela pourrait justifier des aides de solidarité, or ce n'est pas le cas il s'agit surtout d'éducation et de sport pour la Colombie ! Quant au Venezuela il n'est cité que par une association pour une demande de subvention concernant beaucoup de pays, il semble qu'il y ait « 300 000€ Améliorer la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau et aux soins de santé pour les populations les plus affectées par la crise socio-économique au Venezuela », d'où ce graphique plus proche de la réalité :



Bilan pour les Amériques :

(< USA > ou < AMERICAIN > ou < AMERIQUE >) pas (< LATIN > ou < FOOTBALL > ou < GUYANE >) ou < QUEBEC > ou < ARGENTINE > pas < BEAUVAIS > ou < BRESIL > ou (< COLOMBIE > pas < COLOMBIER >) ou < CUBA > ou < CUBAIN > ou < GUATEMAL > ou < HAITI > ou < HAITIEN > ou < PANAMA > ou < PEROU > ou < VENEZUELA > : 3 916 988,66 € en 49 subv. (DT)

Asie

< BANGLADESH > : 1 826 000,00 € en 3 subv. (DT)

< BIRMANIE > : 15 000,00 € en 1 subv. (DT)

Comme pour les USA le thème CHINE est difficile à caractériser :

(< CHINE > ou < CHINOIS >) pas (< MARTIAUX > ou < MEDIA > ou < CARBET >) : 150 493,02 € en 14 subv. (DT)

< COREE > : 1 761 100,00 € en 3 subv. (DT)

< INDE > ou < INDOU > : 681 880,00 € en 4 subv. (DT)

Pour le Japon il faut éviter de compter le 'débroussaillage de la renouée du Japon importée'.

< JAPON > pas < RENOUEE DU JAPON > : 17 178,00 € en 4 subv. (DT)

< KAZAKHSTAN > ou < KAZAK > : 32 800,00 € en 2 subv. (DT)

< LAOS > ou < LAOTIEN > : 61 664,00 € en 4 subv. (DT)

< Macao > : 15 000,00 € en 2 subv. (DT)

< OUZBEK > : 4 000,00 € en 1 subv. (DT)

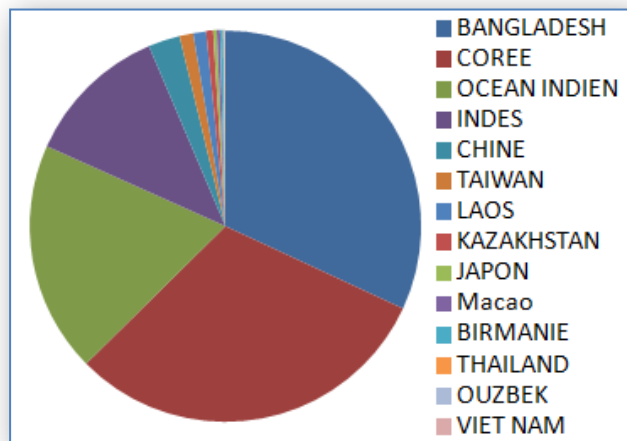
< TAIWAN > : 64 900,00 € en 2 subv. (DT)

< THAILAND > : 5 000,00 € en 1 subv. (DT)

< VIET NAM > : 1 400,00 € en 1 subv. (DT)

Ce n'est pas un pays mais ce temr et souvent cité :

< OCEAN INDIEN > : 1 090 289,06 € en 51 subv. (DT)



Mais rien pour le Népal ; la Mongolie ou le Tibet.

Autant on peut comprendre que la misère au Bangladesh puisse justifier une forte solidarité, autant la faiblesse des liens associatifs

Bilan pour les pays d'Asie

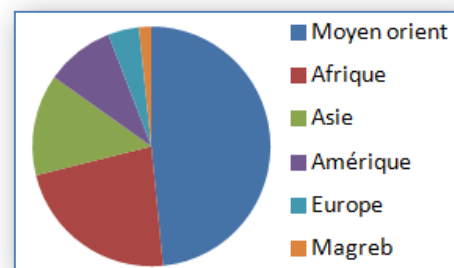
< BANGLADESH > ou < BIRMANIE > ou (< CHINE > ou < CHINOIS >) pas (< MARTIAUX > ou < MEDIA > ou < CARBET >) ou < COREE > ou < INDE > ou < INDOU > ou < JAPON > pas < RENOUEE DU JAPON > ou < KAZAKHSTAN > ou < KAZAK > ou < LAOS > ou < LAOTIEN > ou < MACAO > ou < OUZBEK > ou < TAIWAN > ou < THAILAND > ou < VIET NAM > ou < OCEAN INDIEN > : 5 711 704,08 € en 92 subv. (DT)

Océan pacifique

< VANUATU > : 30 000,00 € en 1 subv. (DT)

< FIDJI > : 65 000,00 € en 3 subv. (DT)

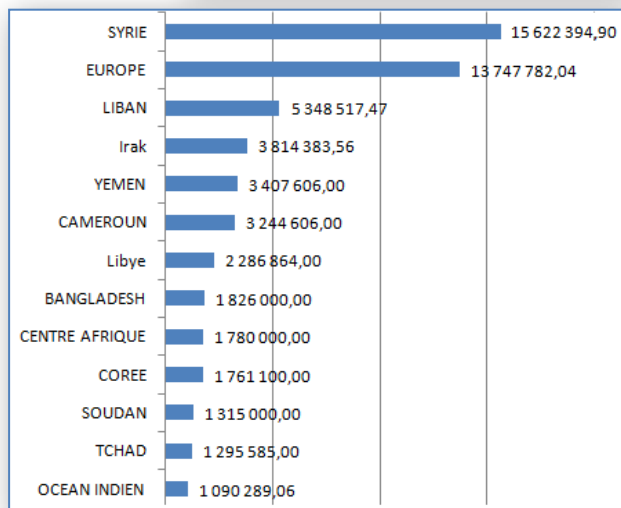
Mais rien pour l'Australie ignorée du monde associatif.



Bilan par régions du monde :

Les liens associatifs envers l'extérieur de la France ne représentent que 41 990 698,80 euros quasiment le montant des aides apportées à la seule association AGRAF qui ne s'occupe que de la Gestion des Restaurants des Administrations Financières.

Le regard associatif de la France s'intéresse surtout au Moyen-Orient, pour des questions de solidarité envers des pays meurtris par la guerre. Les liens envers les pays Européens, pourtant si proches, restent faibles, et même inférieur à tous ceux envers le continent américain, alors que l'idée de civilisation européenne est dans tous les discours. Cette contradiction est quand même gênante.



ANALYSE DE VOCABULAIRE

Les métiers

Nous avons déjà vu les avocats, les agriculteurs et d'autres métiers mais qu'en est-il des autres professions ? Une liste de tous les métiers permet de chercher leur présence parmi les associations. Voilà le bilan de ceux qui sont mentionnés :

Le graphique ne tient pas compte des Avocats :

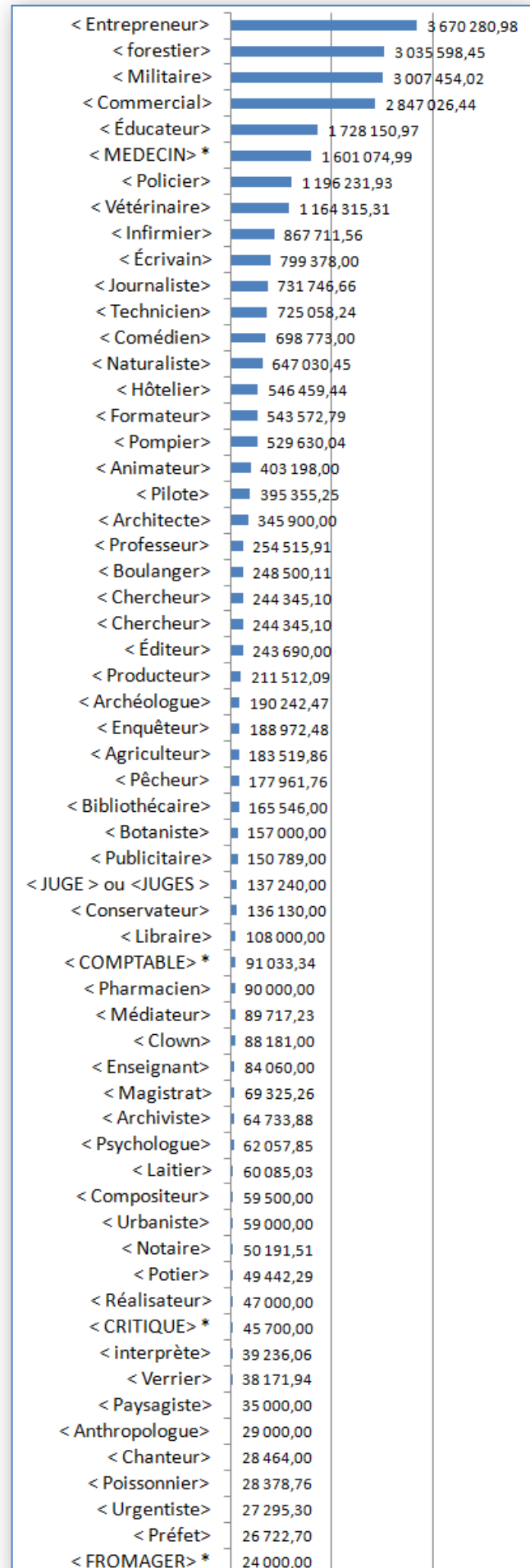
< Avocat > : 392 728 004,89 € en 386 subv. (DT)

Qui explosent les résultats, de même les ingénieurs :

< INGENIEUR > : 9 007 868,84 € en 69 subv. (DT)

Qui ne sont cités que dans les dénominations des associations jamais dans leur objet.

< Accordeur > :	4 500,00 € en 1 subv. (DT)
< Acheteur > :	7 870,00 € en 6 subv. (DT)
< Agriculteur > :	183 519,86 € en 18 subv. (DT)
< Ambulancier > :	32,65 € en 1 subv. (DT)
< Analyste > :	4 560,00 € en 1 subv. (DT)
< Animateur > :	403 198,00 € en 28 subv. (DT)
< Anthropologue > :	29 000,00 € en 4 subv. (DT)
< Antiquaire > :	6 000,00 € en 2 subv. (DT)
< Archéologue > :	190 242,47 € en 6 subv. (DT)
< Architecte > :	345 900,00 € en 16 subv. (DT)
< Archiviste > :	64 733,88 € en 26 subv. (DT)
< Ardoisier > :	1 000,00 € en 1 subv. (DT)
< Assesseur > :	8 500,00 € en 3 subv. (DT)
< Assistante maternelle > :	1 200,00 € en 1 subv. (DT)
< Avocat > :	392 728 004,89 € en 386 subv. (DT)
< Bibliothécaire > :	165 546,00 € en 14 subv. (DT)
< Biologiste > :	9 700,00 € en 3 subv. (DT)
< Botaniste > :	157 000,00 € en 2 subv. (DT)
< Boulanger > :	248 500,11 € en 16 subv. (DT)
< Capitaine > :	1 490,00 € en 1 subv. (DT)
< Chanteur > :	28 464,00 € en 4 subv. (DT)
< Charpentier > :	7 164,00 € en 1 subv. (DT)
< Chauffeur > :	200,00 € en 1 subv. (DT)
< Chercheur > :	244 345,10 € en 17 subv. (DT)
< Chercheur > :	244 345,10 € en 17 subv. (DT)
< Chimiste > :	3 500,00 € en 1 subv. (DT)
< Clown > :	88 181,00 € en 16 subv. (DT)
< Comédien > :	698 773,00 € en 16 subv. (DT)
< Commercial > :	2 847 026,44 € en 28 subv. (DT)
< Compositeur > :	59 500,00 € en 2 subv. (DT)
< COMPTABLE > pas < EXILE > :	91 033,34 € en 17 subv. (DT)
< Confiseur > :	402,48 € en 1 subv. (DT)
< Conservateur > :	136 130,00 € en 12 subv. (DT)
< Conteur > :	18 800,00 € en 2 subv. (DT)
< Correcteur > :	3 080,00 € en 1 subv. (DT)
< CRITIQUE > pas < MOYEN > :	45 700,00 € en 6 subv. (DT)
< Cuisinier > :	8 750,00 € en 4 subv. (DT)
< Cultivateur > :	1 800,00 € en 1 subv. (DT)
< Danseur > :	23 486,00 € en 5 subv. (DT)
< Démineur > :	556,00 € en 1 subv. (DT)
< Dentiste > :	50,00 € en 2 subv. (DT)
< Designer > :	9 000,00 € en 2 subv. (DT)
< Développeur > :	200,00 € en 1 subv. (DT)
< Documentaliste > :	8 640,00 € en 2 subv. (DT)
< Économiste > :	17 342,00 € en 4 subv. (DT)
< Éducateur > :	1 728 150,97 € en 124 subv. (DT)
< EMPLOYE > pas < EMPLOYEUR > :	12 700,00 € en 4 subv. (DT)
< Écrivain > :	799 378,00 € en 29 subv. (DT)
< Éditeur > :	243 690,00 € en 10 subv. (DT)
< Enquêteur > :	188 972,48 € en 36 subv. (DT)
< Enseignant > :	84 060,00 € en 13 subv. (DT)



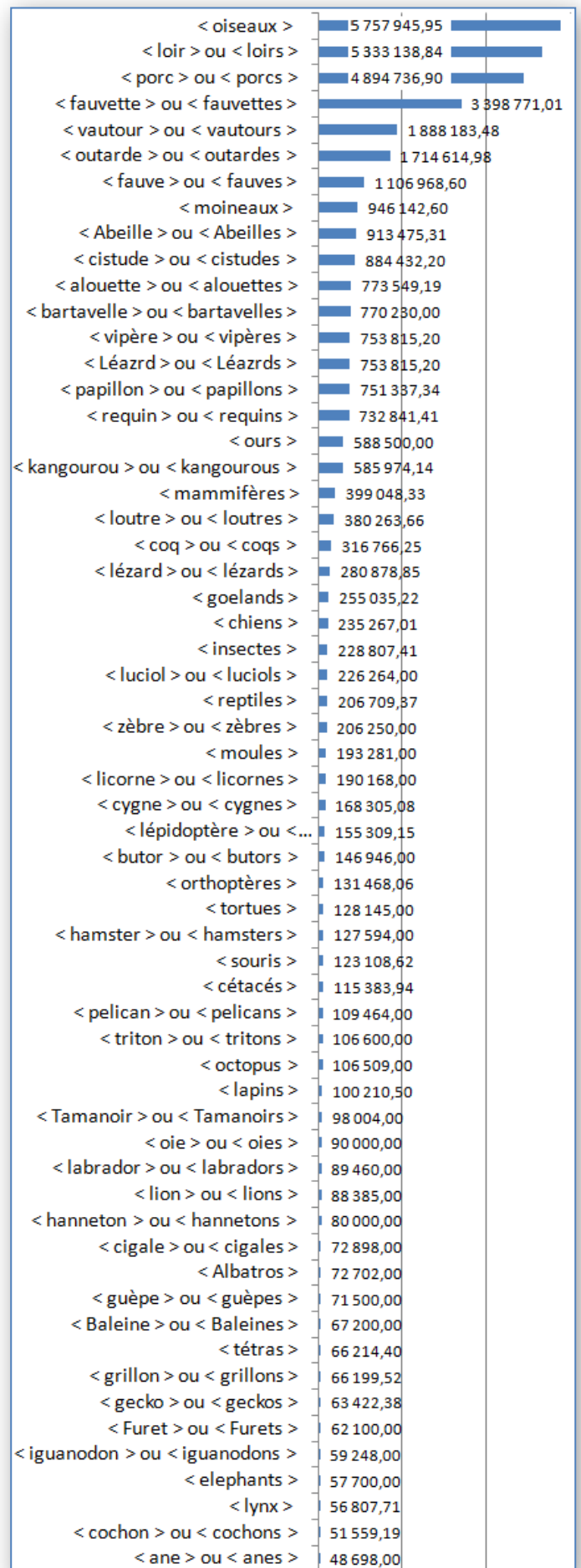
< Entrepreneur > : 3 670 280,98 € en 46 subv. (DT)
 < Ergothérapeute > : 350,00 € en 1 subv. (DT)
 < Ethnologue > : 13 250,00 € en 4 subv. (DT)
 < forestier > : 3 035 598,45 € en 43 subv. (DT)
 < Formateur > : 543 572,79 € en 28 subv. (DT)
 < FROMAGER > et < FERMIER > : 24 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < Géographe > : 13 834,66 € en 4 subv. (DT)
 < Géologue > : 4 500,00 € en 2 subv. (DT)
 < Historien > : 19 094,66 € en 7 subv. (DT)
 < Hôtelier > : 546 459,44 € en 19 subv. (DT)
 < Infirmier > : 867 711,56 € en 34 subv. (DT)
 < Ingénieur > : 9 007 868,84 € en 69 subv. (DT)
 < Instituteur > : 13 830,00 € en 1 subv. (DT)
 < interprète > : 39 236,06 € en 17 subv. (DT)
 < Jardinier > : 17 413,00 € en 5 subv. (DT)
 < Journaliste > : 731 746,66 € en 18 subv. (DT)
 < JUGE > ou < JUGES > : 137 240,00 € en 8 subv. (DT)
 < Laitier > : 60 085,03 € en 2 subv. (DT)
 < Libraire > : 108 000,00 € en 5 subv. (DT)
 < Limonadier > : 15 165,43 € en 5 subv. (DT)
 < Livreur > : 14 960,00 € en 2 subv. (DT)
 < Magistrat > : 69 325,26 € en 10 subv. (DT)
 < Maquettiste > : 500,00 € en 1 subv. (DT)
 < Marbrier > : 90,00 € en 1 subv. (DT)
 < Mécanicien > : 200,00 € en 1 subv. (DT)
 < MEDECIN > pas < MEDECINE > : 1 601 074,99 € en 49 subv. (DT)
 < Médiateur > : 89 717,23 € en 15 subv. (DT)
 < Militaire > : 3 007 454,02 € en 61 subv. (DT)
 < Naturaliste > : 647 030,45 € en 25 subv. (DT)
 < Notaire > : 50 191,51 € en 4 subv. (DT)
 < Orfèvre > : 245,94 € en 1 subv. (DT)
 < Orthophoniste > : 89,08 € en 1 subv. (DT)
 < Pâtissier > : 775,00 € en 1 subv. (DT)
 < Paysagiste > : 35 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < Pêcheur > : 177 961,76 € en 21 subv. (DT)
 < Peintre > : 9 629,00 € en 5 subv. (DT)
 < Pharmacien > : 90 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < Photographe > : 14 015,00 € en 4 subv. (DT)
 < Physicien > : 4 960,00 € en 4 subv. (DT)
 < Pilote > : 395 355,25 € en 12 subv. (DT)
 < Plombier > : 5 333,04 € en 3 subv. (DT)
 < Plongeur > : 14 418,00 € en 5 subv. (DT)
 < Poissonnier > : 28 378,76 € en 3 subv. (DT)
 < Policier > : 1 196 231,93 € en 45 subv. (DT)
 < Pompier > : 529 630,04 € en 258 subv. (DT)
 < Potier > : 49 442,29 € en 5 subv. (DT)
 < Préfet > : 26 722,70 € en 2 subv. (DT)
 < Producteur > : 211 512,09 € en 14 subv. (DT)
 < Professeur > : 254 515,91 € en 18 subv. (DT)
 < Psychiatre > : 20 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < Psychologue > : 62 057,85 € en 15 subv. (DT)
 < Publicitaire > : 150 789,00 € en 5 subv. (DT)
 < Réalisateur > : 47 000,00 € en 6 subv. (DT)
 < Rédacteur > : 1 700,00 € en 1 subv. (DT)
 < Secrétaire > : 3 120,00 € en 3 subv. (DT)
 < Sociologue > : 1 500,00 € en 1 subv. (DT)
 < Sylviculteur > : 4 517,52 € en 1 subv. (DT)
 < Technicien > : 725 058,24 € en 5 subv. (DT)
 < Traducteur > : 15 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < Traiteur > : 3 378,76 € en 2 subv. (DT)
 < Transporteur > : 3 750,00 € en 1 subv. (DT)
 < Trésorier > : 5 500,00 € en 1 subv. (DT)
 < Urbaniste > : 59 000,00 € en 4 subv. (DT)
 < Urgentiste > : 27 295,30 € en 11 subv. (DT)
 < Vannier > : 5 500,00 € en 2 subv. (DT)
 < Verrier > : 38 171,94 € en 1 subv. (DT)
 < Vétérinaire > : 1 164 315,31 € en 45 subv. (DT)

< FROMAGER > *	24 000,00
< Danseur >	23 486,00
< Psychiatre >	20 000,00
< Historien >	19 094,66
< Conteur >	18 800,00
< Jardinier >	17 413,00
< Économiste >	17 342,00
< Limonadier >	15 165,43
< Traducteur >	15 000,00
< Livreur >	14 960,00
< Plongeur >	14 418,00
< Photographe >	14 015,00
< Géographe >	13 834,66
< Instituteur >	13 830,00
< Ethnologue >	13 250,00
< EMPLOYE > *	12 700,00
< Biologiste >	9 700,00
< Peintre >	9 629,00
< Designer >	9 000,00
< Cuisinier >	8 750,00
< Documentaliste >	8 640,00
< Assesseur >	8 500,00
< Acheteur >	7 870,00
< Charpentier >	7 164,00
< Antiquaire >	6 000,00
< Vannier >	5 500,00
< Trésorier >	5 500,00
< Plombier >	5 333,04
< Physicien >	4 960,00
< Analyste >	4 560,00
< Sylviculteur >	4 517,52
< Géologue >	4 500,00
< Accordeur >	4 500,00
< Transporteur >	3 750,00
< Chimiste >	3 500,00
< Traiteur >	3 378,76
< Secrétaire >	3 120,00
< Correcteur >	3 080,00
< Cultivateur >	1 800,00
< Rédacteur >	1 700,00
< Sociologue >	1 500,00
< Capitaine >	1 490,00
Assistante maternelle >	1 200,00
< Ardoisier >	1 000,00
< Pâtissier >	775,00
< Démineur >	556,00
< Maquettiste >	500,00
< Confiseur >	402,48
< Ergothérapeute >	350,00
< Orfèvre >	245,94
< Mécanicien >	200,00
< Développeur >	200,00
< Chauffeur >	200,00
< Marbrier >	90,00
< Orthophoniste >	89,08
< Dentiste >	50,00
< Ambulancier >	32,65

Les animaux :

Le nombre d'animaux différents mentionnés par les associations est impressionnant !

< Abeille > ou < Abeilles > :	913 475,31 € en 52 subv. (DT)
< Albatros > :	72 702,00 € en 6 subv. (DT)
< alose > ou < aloses > :	31 200,00 € en 1 subv. (DT)
< alouette > ou < alouettes > :	773 549,19 € en 7 subv. (DT)
< ane > ou < anes > :	48 698,00 € en 14 subv. (DT)
< anguille > ou < anguilles > :	30 000,00 € en 2 subv. (DT)
< araignée > ou < araignées > :	13 864,00 € en 4 subv. (DT)
< aspic > ou < aspics > :	7 650,00 € en 3 subv. (DT)
< Baleine > ou < Baleines > :	67 200,00 € en 4 subv. (DT)
< bartavelle > ou < bartavelles > :	770 230,00 € en 2 subv. (DT)
< biche > ou < biches > :	30 000,00 € en 2 subv. (DT)
< brebis > :	9 000,00 € en 1 subv. (DT)
< brochet > ou < brochets > :	1 000,00 € en 1 subv. (DT)
< butor > ou < butors > :	146 946,00 € en 2 subv. (DT)
< Cachalot > ou < Cachalots > :	800,00 € en 1 subv. (DT)
< caribou > ou < caribous > :	6 500,00 € en 2 subv. (DT)
< cétacés > :	115 383,94 € en 6 subv. (DT)
< chamois > :	11 000,23 € en 8 subv. (DT)
< chapons > :	1 000,00 € en 1 subv. (DT)
< chaton > ou < chatons > :	1 000,00 € en 1 subv. (DT)
< chevaux > ou < chevaux > :	24 824,18 € en 5 subv. (DT)
< chèvre > ou < chèvres > :	24 715,54 € en 2 subv. (DT)
< chevreaux > ou < chevreaux > :	10 500,00 € en 2 subv. (DT)
< chiens > :	235 267,01 € en 25 subv. (DT)
< chouette > ou < chouettes > :	2 827,23 € en 3 subv. (DT)
< cigale > ou < cigales > :	72 898,00 € en 10 subv. (DT)
< cigogne > ou < cigognes > :	45 500,00 € en 1 subv. (DT)
< cistude > ou < cistudes > :	884 432,20 € en 4 subv. (DT)
< coccinelle > ou < coccinelles > :	14 640,00 € en 3 subv. (DT)
< cochon > ou < cochons > :	51 559,19 € en 8 subv. (DT)
< cocotte > ou < cocottes > :	1 000,00 € en 1 subv. (DT)
< coléoptère > ou < coléoptères > :	7 591,09 € en 1 subv. (DT)
< colibris > :	6 250,00 € en 2 subv. (DT)
< colimaçon > ou < colimaçons > :	3 400,00 € en 1 subv. (DT)
< coq > ou < coqs > :	316 766,25 € en 6 subv. (DT)
< corbeaux > ou < corbeaux > :	6 000,00 € en 2 subv. (DT)
< courlis > :	24 000,00 € en 3 subv. (DT)
< coyote > ou < coyotes > :	7 250,00 € en 3 subv. (DT)
< crabe > ou < crabes > :	5 000,00 € en 1 subv. (DT)
< cygne > ou < cygnes > :	168 305,08 € en 9 subv. (DT)
< Ecureuil > ou < Ecureuils > :	1 000,00 € en 1 subv. (DT)
< elephants > :	57 700,00 € en 4 subv. (DT)
< escargot > ou < escargots > :	3 000,00 € en 1 subv. (DT)
< Espadon > ou < Espadons > :	4 288,00 € en 2 subv. (DT)
< fauve > ou < fauves > :	1 106 968,60 € en 7 subv. (DT)
< fauvette > ou < fauvettes > :	3 398 771,01 € en 4 subv. (DT)
< Fourmis > :	7 284,00 € en 2 subv. (DT)
< Furet > ou < Furets > :	62 100,00 € en 5 subv. (DT)
< Gazelle > ou < Gazelles > :	40 901,00 € en 4 subv. (DT)
< gecko > ou < geckos > :	63 422,38 € en 1 subv. (DT)
< goelands > :	255 035,22 € en 3 subv. (DT)
< grenouilles > :	1 000,00 € en 1 subv. (DT)
< grièche > ou < grièches > :	12 378,00 € en 1 subv. (DT)
< grillon > ou < grillons > :	66 199,52 € en 2 subv. (DT)
< grisette > ou < grisettes > :	10 000,00 € en 1 subv. (DT)
< grizzlies > :	1 000,00 € en 1 subv. (DT)
< guèpe > ou < guèpes > :	71 500,00 € en 5 subv. (DT)
< gypaète > ou < gypaètes > :	10 000,00 € en 1 subv. (DT)
< halieutique > ou < halieutiques > :	250,28 € en 2 subv. (DT)
< hamster > ou < hamsters > :	127 594,00 € en 2 subv. (DT)
< hanneton > ou < hannetons > :	80 000,00 € en 1 subv. (DT)
< hermine > ou < hermines > :	762,70 € en 1 subv. (DT)
< héron > ou < hérons > :	1 000,00 € en 1 subv. (DT)



< hiboux > ou < hiboux > : 100,00 € en 1 subv. (DT)
 < hirondelle > ou < hirondelles > : 3 535,00 € en 4 subv. (DT)
 < homard > ou < homards > : 700,00 € en 1 subv. (DT)
 < hulotte > ou < hulottes > : 1 500,00 € en 1 subv. (DT)
 < huppe > ou < huppées > : 450,00 € en 1 subv. (DT)
 < iguane > ou < iguanes > : 4 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < iguanodon > ou < iguanodons > : 59 248,00 € en 2 subv. (DT)
 < insectes > : 228 807,41 € en 18 subv. (DT)
 < izards > : 12 590,00 € en 7 subv. (DT)
 < kangourou > ou < kangourous > : 585 974,14 € en 10 subv. (DT)
 < koala > ou < koalas > : 700,00 € en 1 subv. (DT)
 < labrador > ou < labradors > : 89 460,00 € en 1 subv. (DT)
 < lapins > : 100 210,50 € en 2 subv. (DT)
 < Léazrd > ou < Léazrds > : 753 815,20 € en 1 subv. (DT)
 < lépidoptère > ou < lépidoptères > : 155 309,15 € en 3 subv. (DT)
 < lévrier > ou < lévriers > : 1 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < lézard > ou < lézards > : 280 878,85 € en 20 subv. (DT)
 < libellule > ou < libellules > : 10 000,00 € en 2 subv. (DT)
 < licorne > ou < licornes > : 190 168,00 € en 9 subv. (DT)
 < limaces > : 2 500,00 € en 1 subv. (DT)
 < lion > ou < lions > : 88 385,00 € en 13 subv. (DT)
 < lombric > ou < lombrics > : 225,00 € en 1 subv. (DT)
 < loups > : 13 600,00 € en 6 subv. (DT)
 < loutre > ou < loutres > : 380 263,66 € en 4 subv. (DT)
 < lucane > ou < lucanes > : 1 500,00 € en 1 subv. (DT)
 < luciol > ou < lucioles > : 226 264,00 € en 5 subv. (DT)
 < lynx > ou < lynxes > : 56 807,71 € en 5 subv. (DT)
 < mammifères > : 399 048,33 € en 9 subv. (DT)
 < marcassin > ou < marçassins > : 2 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < marmotte > ou < marmottes > : 5 500,00 € en 2 subv. (DT)
 < marsouins > : 1 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < méduse > ou < méduses > : 5 400,00 € en 1 subv. (DT)
 < mésange > ou < mésanges > : 30 851,96 € en 2 subv. (DT)
 < moineaux > ou < moineaux > : 946 142,60 € en 2 subv. (DT)
 < mollusques > : 3 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < mouette > ou < mouettes > : 26 829,98 € en 5 subv. (DT)
 < mouflon > ou < mouflons > : 39 000,00 € en 4 subv. (DT)
 < moules > : 193 281,00 € en 1 subv. (DT)
 < moutons > : 20 103,50 € en 3 subv. (DT)
 < octopus > : 106 509,00 € en 8 subv. (DT)
 < oie > ou < oies > : 90 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < oiseaux > ou < oiseaux > : 5 757 945,95 € en 161 subv. (DT)
 < ornithorynque > ou < ornithorynques > : 34 448,00 € en 1 subv. (DT)
 < orthoptères > : 131 468,06 € en 1 subv. (DT)
 < ours > : 588 500,00 € en 7 subv. (DT)
 < outarde > ou < outardes > : 1 714 614,98 € en 3 subv. (DT)
 < ovins > ou < ovins > : 16 352,64 € en 2 subv. (DT)
 < panda > ou < pandas > : 5 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < panthère > ou < panthères > : 3 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < paon > ou < paons > : 14 804,00 € en 5 subv. (DT)
 < papillon > ou < papillons > : 751 337,34 € en 133 subv. (DT)
 < pelican > ou < pelicans > : 109 464,00 € en 5 subv. (DT)
 < pie > ou < pies > : 32 818,24 € en 2 subv. (DT)
 < pieuvre > ou < pieuvres > : 1 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < pipistrelle > ou < pipistrelles > : 7 350,00 € en 2 subv. (DT)
 < plancton > ou < planctons > : 3 800,00 € en 2 subv. (DT)
 < poney > ou < poneys > : 7 750,38 € en 8 subv. (DT)
 < porc > ou < porcs > : 4 894 736,90 € en 21 subv. (DT)
 < poulailler > ou < poulaillers > : 28 784,61 € en 7 subv. (DT)
 < poulpe > ou < poulpes > : 17 000,00 € en 3 subv. (DT)
 < poussin > ou < poussins > : 7 800,00 € en 1 subv. (DT)
 < puce > ou < puces > : 9 000,00 € en 2 subv. (DT)
 < rainette > ou < rainettes > : 1 714,00 € en 1 subv. (DT)
 < rapace > ou < rapaces > : 4 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < rats > : 4 500,00 € en 2 subv. (DT)
 < renards > : 46 246,00 € en 4 subv. (DT)
 < reptiles > : 206 709,37 € en 3 subv. (DT)
 < requin > ou < requins > : 732 841,41 € en 5 subv. (DT)

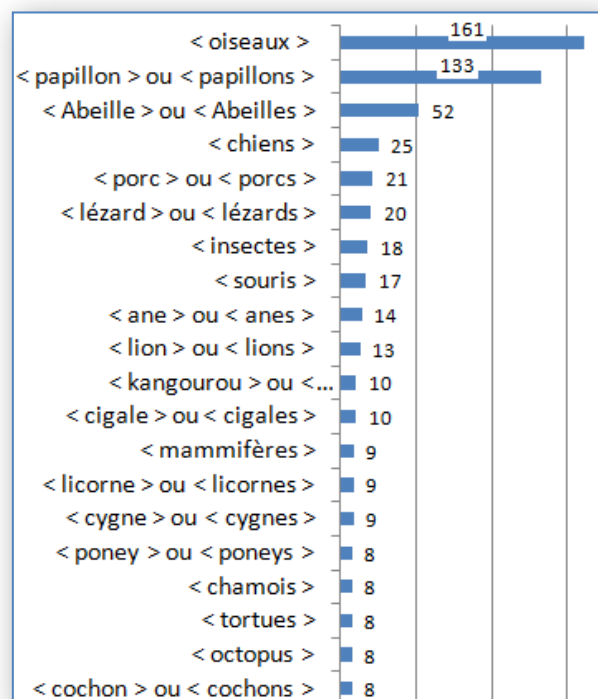
< rossignol > ou < rossignols > : 5 150,00 € en 2 subv. (DT)
 < salamandre > ou < salamandres > : 2 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < sauterelle > ou < sauterelles > : 2 950,00 € en 1 subv. (DT)
 < scarabée > ou < scarabées > : 15 000,00 € en 2 subv. (DT)
 < scorpion > ou < scorpions > : 7 164,00 € en 1 subv. (DT)
 < souris > : 123 108,62 € en 17 subv. (DT)
 < sternes > : 1 500,00 € en 1 subv. (DT)
 < Tamanoir > ou < Tamanoirs > : 98 004,00 € en 4 subv. (DT)
 < tanche > ou < tanches > : 1 000,00 € en 1 subv. (DT)
 < tatou > ou < tatous > : 1 500,00 € en 1 subv. (DT)
 < taureaux > ou < taureaux > : 6 939,20 € en 1 subv. (DT)
 < téttras > : 66 214,40 € en 7 subv. (DT)
 < tigre > ou < tigres > : 8 990,00 € en 4 subv. (DT)
 < tortues > : 128 145,00 € en 8 subv. (DT)
 < triton > ou < tritons > : 106 600,00 € en 3 subv. (DT)
 < truite > ou < truites > : 22 887,70 € en 3 subv. (DT)
 < Vaches > : 3 500,00 € en 1 subv. (DT)
 < vautour > ou < vautours > : 1 888 183,48 € en 6 subv. (DT)
 < vipère > ou < vipères > : 753 815,20 € en 1 subv. (DT)
 < zèbre > ou < zèbres > : 206 250,00 € en 6 subv. (DT)

Cette recherche donne des résultats curieux mais il faut observer que les noms des animaux sont le plus souvent utilisés comme emblèmes d'une association sans pour autant quelle ne s'occupe de cet animal.

Exemple : Aucune des associations qui mentionnent les fauvelles ne s'occupent de ces oiseaux qui pourtant en auraient bien besoin, mais travaillent dans le social.

Celles qui parlent du porc ne s'occupent que de son exploitation, alors que celles qui parlent du vautour n'agissent que pour sa protection. De même « La bartavelle » n'est que des noms d'associations pour s'occuper des détenus ou d'hébergement d'urgence ! Plus curieux le cochon sert d'emblème à un site artistique appelé « le cochon voyageur » qui ne semble pas non plus s'occuper de voyages.

Voici les animaux les plus souvent évoqués :



MOTS LES PLUS FREQUENTS

Parfois des mots surprennent :

<SOUTIENNATASSAGREJEP> : 9 679 140,00 € en 95 subv. (DT)

Ce sont des abréviations pour des processus administratifs de subventions.

En partant de mots les plus fréquents se rapportant à un thème identifiable, voici les résultats du total des subventions pour chaque thème.

L'hébergement et les demandes d'asile arrivent en tête et culture et sports suivent.

<i>recherche</i>	<i>total subventions</i>
< hébergement>	2 960 474 570,39
< asile> ou <d'asile>	2 482 263 350,76
< soutien>	2 154 976 302,48
< culture>	1 878 666 592,49
< sport>	1 844 028 095,46
< prévention>	1 662 315 131,71
< délinquance>	1 441 201 333,03
< étrangers > ou < étranger > ou < etrangers > ou < etranger >	1 436 162 910,46
< formation>	1 308 061 988,54
< scolaire>	1 237 600 316,00
< aide > ou < aides >	1 173 215 965,32
< politique>	1 151 855 719,18
< jeune>	1 029 201 857,20
< protection>	1 015 506 567,59
< femmes > ou < femme >	972 438 344,40
< local > ou < locaux > ou < locale > ou < locales >	960 747 192,36
< privé > ou < privés > ou < privée > ou < privées >	872 532 723,98
< accompagnement>	629 480 213,20
< adulte>	526 065 855,95
< polit >	435 329 997,00
< insertion>	420 238 200,37
< animation>	356 941 974,45
< santé > ou < santés > ou < sante > ou < santes >	262 790 673,29
< création > ou < créations >	230 064 489,31
< quartier > ou < quartiers >	144 559 192,24
< enseignement>	144 020 275,95
< artiste > ou < artistes > ou < artistiques > ou < artistique >	109 430 878,99
< artiste > ou < artistes >	109 133 019,71
< artistiques > ou < artistique >	86 056 805,31
< éducation>	29 813 786,02

En nombre d'associations, la répartition diffère.

<i>recherche</i>	<i>Nombre assoc.</i>
< sport>	8406
< culture>	7257
< soutien>	6030
< politique>	4546
< jeune>	4406
< formation>	3561
< local > ou < locaux > ou < locale > ou < locales >	3537
< prévention>	2568
< animation>	2370
< hébergement>	2146
< polit >	2053
< scolaire>	2044
< quartier > ou < quartiers >	1802
< privé > ou < privés > ou < privée > ou < privées >	1634
< délinquance>	1582
< artistiques > ou < artistique >	1483
< artiste > ou < artistes >	1449
< artiste > ou < artistes > ou < artistiques > ou < artistique >	1421
< insertion>	1372
< adulte>	1371
< protection>	1225
< création > ou < créations >	1173
< accompagnement>	1155
< étrangers > ou < étranger > ou < etrangers > ou < etranger >	1136
< aide > ou < aides >	1125
< asile> ou <d'asile>	1061
< femmes > ou < femme >	881
< enseignement>	359
< santé > ou < santés > ou < sante > ou < santes >	356
< éducation>	23

De là on peut calculer la subvention moyenne par association donne cet ordre :
La santé recueille moins de subventions, et moins d'associations.

<i>recherche</i>	<i>Par assoc.</i>
< culture>	2 339 550,75
< sport>	1 379 531,49
< éducation>	1 296 251,57
< prévention>	1 264 227,91
< artistiques > ou < artistique >	1 103 789,27
< polit >	1 042 858,64
< local > ou < locaux > ou < locale > ou < locales >	910 999,58
< délinquance>	828 984,95
< étrangers > ou < étranger > ou < etrangers > ou < etranger >	738 176,05
< formation>	647 318,98
< hébergement>	605 479,61
< insertion>	545 004,51
< artiste > ou < artistes > ou < artistiques > ou < artistique >	533 985,76
< asile> ou <d'asile>	401 170,69
< adulte>	383 709,60
< animation>	367 329,96
< soutien>	357 375,84
< création > ou < créations >	306 296,06
< artiste > ou < artistes >	271 627,70
< politique>	258 876,48
< scolaire>	253 377,85
< privé > ou < privés > ou < privée > ou < privées >	233 590,98
< jeune>	219 370,46
< protection>	212 045,79
< aide > ou < aides >	196 133,41
< accompagnement>	150 608,43
< quartier > ou < quartiers >	80 221,53
< femmes > ou < femme >	77 009,77
< enseignement>	75 316,09
< santé > ou < santés > ou < sante > ou < santes >	58 028,86

Vocabulaire

Il est intéressant de voir les mots (plus de 2 lettres) utilisés dans les descriptifs : La recherche brute donne ceci :

Les mots les plus fréquents sont évidemment « association » et les prépositions ou autres articles. Certains mots sont déclinés tel « social » et « sociale », ou singulier et pluriel « action » et « actions ».

Il faut déjà enlever les mots ne donnant pas de sens à l'activité de l'association tels que les articles, préposition ou « facture » « association » etc.

Il faut ensuite regrouper les mots du même thème pour avoir une vision plus proche de la fréquence des arguments utilisés dans les demandes de subventions. Vu que j'ai trouvé presque 25 000 mots différents ce regroupement ne pouvant être que manuel avec au passage la révélation de nombre de fautes d'orthographe, d'abréviations ou de sigle nécessitant un minimum de contrôle au moins pour ceux qui ont une fréquence notable. J'ai entrepris ce travail de patience.

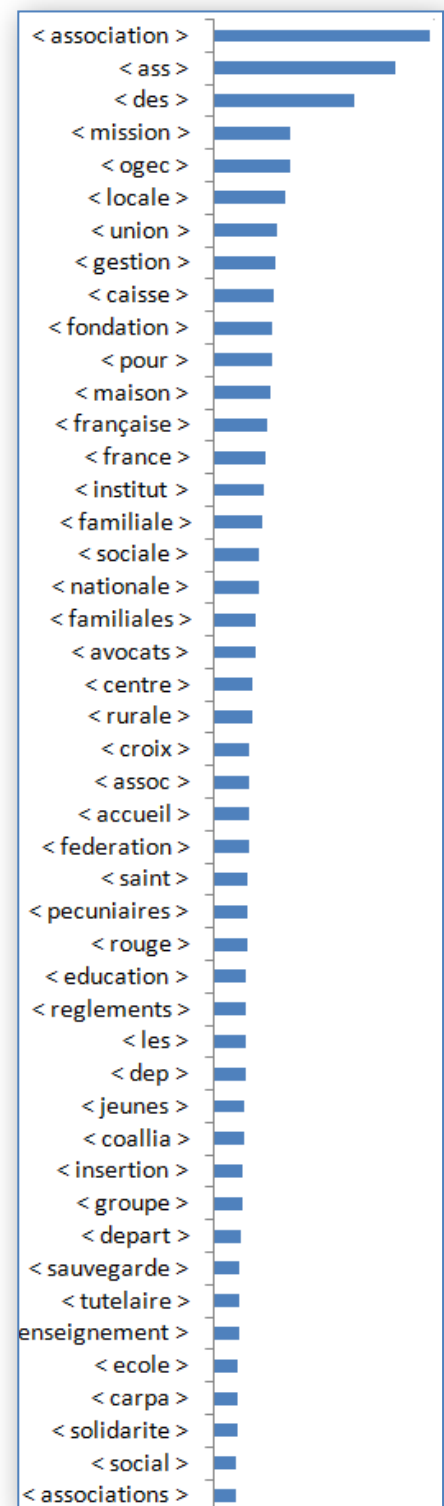
Enfin il faut distinguer le double sens de certains mots ayant comme par exemple le mot culture qui peut autant être appliqué dans le domaine agricole que dans le monde culturel.

Ensuite en regardant pour chacun des termes ou regroupements de thème le montant des subventions allouées il est possible de voir à quels arguments les décideurs sont le plus sensible pour accorder des subventions.

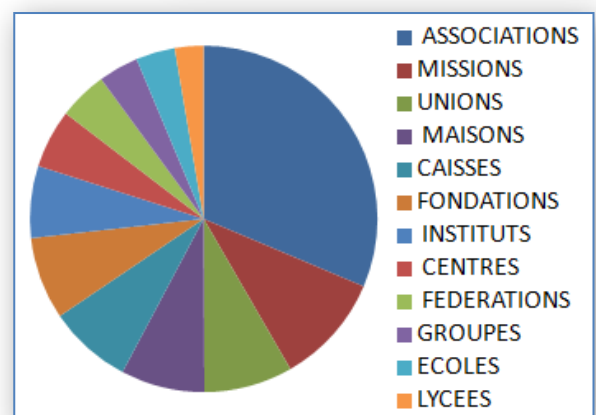
J'ai remarqué la préférence envers les mots multi- (250) ou pluri- (267) et surtout inter- (1768) quelque chose. Exemple « interadministratif » en mentionné 228 fois et même 531 fois en tenant compte des abréviations !

Voilà ci contre par exemple ci-contre les mots les plus fréquents relevés parmi les noms d'associations (non regroupés)

En relevant les seules structures d'associations les plus fréquentes dans leur dénomination :



ASSOCIATIONS : 1 078 633 655,99 € en 11791 subv. (DN)
 MISSIONS : 354 735 260,09 € en 1092 subv. (DN)
 UNIONS : 285 412 129,72 € en 1982 subv. (DN)
 CAISSES : 268 070 306,28 € en 365 subv. (DN)
 MAISONS : 269 888 970,33 € en 2775 subv. (DN)
 FONDATIONS > : 263 974 653,26 € en 1284 subv. (DN)
 INSTITUTS : 229 894 962,84 € en 1230 subv. (DN)
 CENTRES : 187 633 451,05 € en 3881 subv. (DN)
 FEDERATIONS : 156 120 618,09 € en 1688 subv. (DN)
 GROUPE : 129 129 617,27 € en 926 subv. (DN)
 ECOLES : 125 744 692,19 € en 1917 subv. (DN)
 LYCEES : 92 458 697,81 € en 564 subv. (DN)



Mais les plus grosses subventions (total des montants divisé par le nombre de subventions mentionnent le mot tutélaire : 1 208 673.62 € par subvention

En regardant les mots mentionnés dans les objets formulés et en calculant la subvention moyenne on trouve ce curieux résultat :

Les deux subventions pour cessation sont des «*Subvention d'équilibre du régime de cessation progressive d'activité* »

Les plus gros montants sont versés pour des structures qui ferment leur activité, les deux associations correspondantes sont

AGECFA VOYAGEURS
FONGECFA TRANSPORT

Il faudrait comprendre pourquoi !

Terme cherché	Détail / Objet	Nbr.Subv,	Moyenne
< cessation >	97 969 037,00	2	48 984 518,50
< intermittents >	20 240 418,28	5	4 048 083,66
< cameroun >	3 242 606,00	1	3 242 606,00
< choléra >	3 242 606,00	1	3 242 606,00
< baisse >	3 242 606,00	1	3 242 606,00
< diarrhée >	3 242 606,00	1	3 242 606,00
< dimnat >	3 242 606,00	1	3 242 606,00
< khadir >	3 242 606,00	1	3 242 606,00
< taizz >	3 242 606,00	1	3 242 606,00
< nes >	5 747 784,00	2	2 873 892,00
< loi >	381 335 665,85	135	2 824 708,64
< sinjar >	2 517 956,00	1	2 517 956,00
< ambulatoire >	2 517 956,00	1	2 517 956,00
< crises >	2 517 956,00	1	2 517 956,00
< the >	2 505 178,00	1	2 505 178,00
< save >	2 505 178,00	1	2 505 178,00
< children >	2 505 178,00	1	2 505 178,00
< unique >	19 665 238,05	8	2 458 154,76
< hays >	2 235 000,00	1	2 235 000,00
< khawkah >	2 235 000,00	1	2 235 000,00
< salamiyah >	2 235 000,00	1	2 235 000,00
< tuhayta >	2 235 000,00	1	2 235 000,00
< vénézuela >	2 235 000,00	1	2 235 000,00

En isolant parmi les mots ou regroupements de mots (verbes conjugués) liés à une forme d'action par exemple :

< observ > ou < observat > ou < observateurs > ou < observation > ou < observations > ou < observatoire > ou < observer >

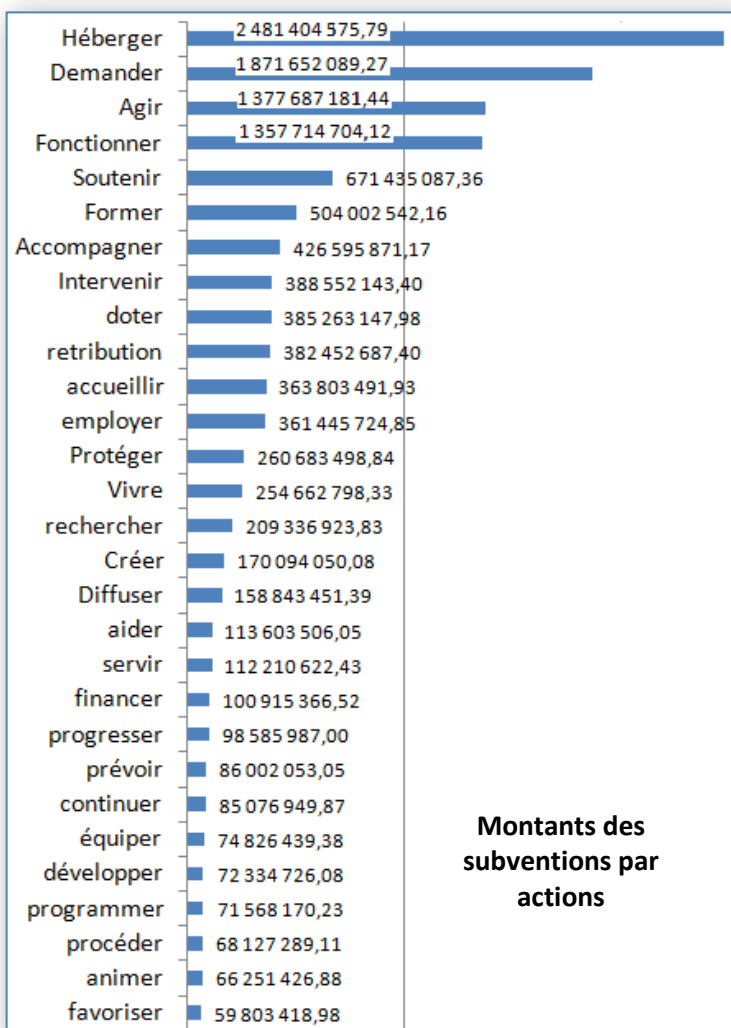
Donne : Observer

Ou

< demande > ou < demandes > ou < demandés > ou < demandeur > ou < demandeurs > ou < demandeuses >

Donne demander

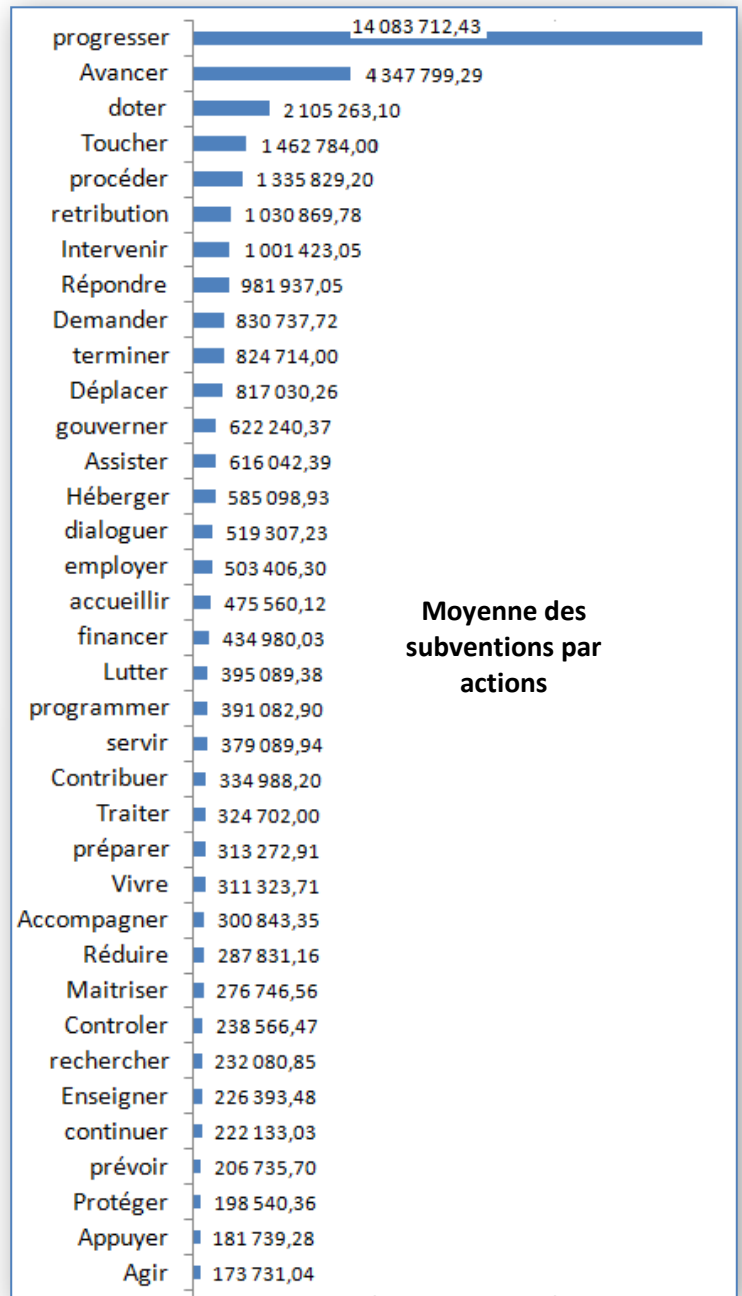
Nous obtenons ce résultat pour les actions les mieux dotées :



L'hébergement demande les plus gros montants, mais en regardant les moyennes en divisant ces montants par le nombre de subventions correspondantes les plus grosses subventions donnent ce graphique ;

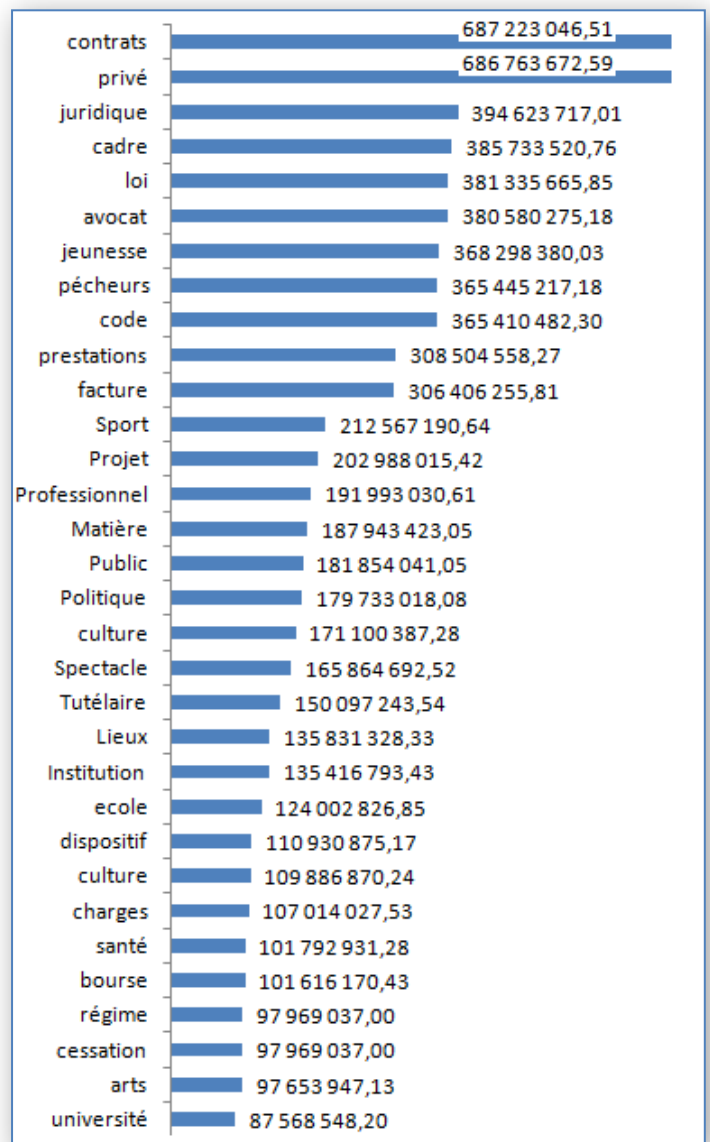
Peu de demandes parlent de progresser ou d'avancer ce qui apparemment plait beaucoup aux donneurs d'ordres de subventions.

La protection par contre ne leur plait guère et l'action la moins dotée est celle d'innover qui ne recueille en moyenne que 4 484,48 € par subvention car elles sont très nombreuses à évoquer cette action : 14 068 subventions en parlent ! C'est l'action la plus fréquente après celles liées au fonctionnement !



Voici le bilan en nombre de subventions sur chacun des termes choisis.

De même pour les actions ont été sélectionnés les sujets traités dans les demandes de subventions, et cela donne cette répartition.

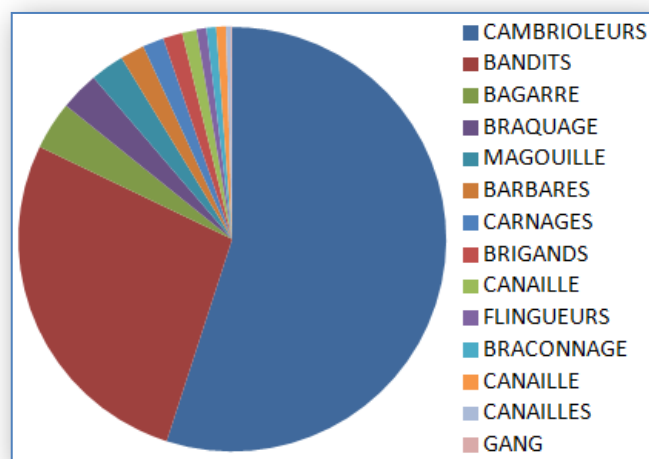


Autres thèmes utilisés :

L'illégalité

On peut remarquer le nombre de termes violents utilisés par les associations mais uniquement dans leur dénominations en général dans le domaine artistique :

< GANG > :	280,00 € en 1 subv. (DN)
< MAGOUILLE > :	7 000,00 € en 1 subv. (DN)
< BAGARRE > :	10 000,00 € en 1 subv. (DN)
< BANDITS > :	74 140,00 € en 2 subv. (DN)
< BARBARES > :	5 000,00 € en 1 subv. (DN)
< BRACONNAGE > :	2 000,00 € en 1 subv. (DN)
< BRAQUAGE > :	8 000,00 € en 2 subv. (DN)
< CANAILLE > :	2 000,00 € en 1 subv. (DN)
< CAMBRIOLEURS > :	150 000,00 € en 1 subv. (DN)
< FLINGUEURS > :	2 030,55 € en 1 subv. (DN)
< BRIGANDS > :	4 000,00 € en 1 subv. (DN)
< CANAILLES > :	1 000,00 € en 1 subv. (DN)
< CARNAGES > :	4 387,00 € en 2 subv. (DN)
< CANAILLE > :	3 000,00 € en 2 subv. (DN)



Au vu des résultats une association « cambriolage de bandits bagarreurs » devrait plaire aux décideurs !

Le terrorisme

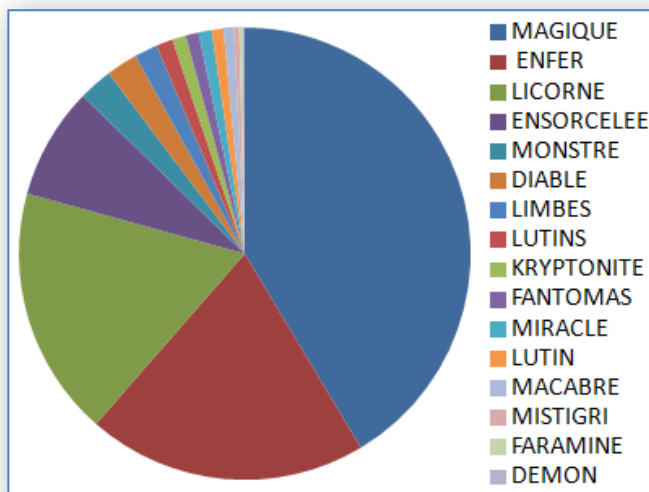
La mention du terrorisme a été aussi une importante source de subvention pour les victimes du terrorisme :

< TERRORISME > : 3 383 779,10 € en 34 subv. (DT)

Le fantastique

Lui aussi ses adeptes dans les noms d'associations jamais dans les objets :

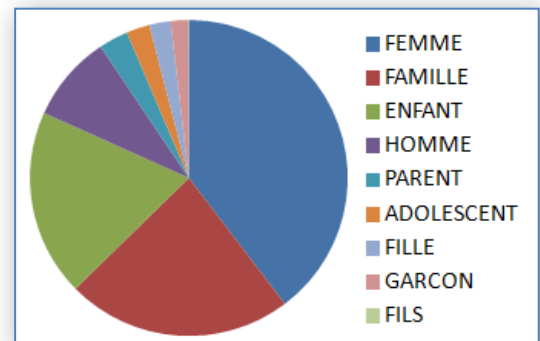
< MAGIQUE > :	442 239,00 € en 19 subv. (DN)
< ENFER > :	214 686,24 € en 5 subv. (DN)
< LICORNE > :	190 168,00 € en 9 subv. (DN)
< ENSORCELEE > :	85 350,00 € en 3 subv. (DN)
< DIABLE > :	24 000,00 € en 4 subv. (DN)
< MONSTRE > :	26 000,00 € en 2 subv. (DN)
< LIMBES > :	17 675,00 € en 3 subv. (DN)
< LUTINS > :	12 870,00 € en 3 subv. (DN)
< KRYPTONITE > :	10 420,00 € en 3 subv. (DN)
< FANTOMAS > :	10 000,00 € en 1 subv. (DN)
< MIRACLE > :	9 997,30 € en 3 subv. (DN)
< LUTIN > :	9 041,97 € en 2 subv. (DN)
< MACABRE > :	8 000,00 € en 1 subv. (DN)
< MISTIGRI > :	4 000,00 € en 2 subv. (DN)
< FARAMINE > :	2 195,20 € en 1 subv. (DN)
< DEMON > :	2 000,00 € en 1 subv. (DN)



L'enfer rapporte moins que la magie mais la Licorne chasse bien les subventions elle aussi !

La Famille

< FEMMES > ou < FEMME > : 79 373 531,78 € en 1662 subv. (DT)
 < FAMILLE > ou < FAMILLES > : 46 172 516,12 € en 1089 subv. (DT)
 < ENFANTS > ou < ENFANT > : 38 144 383,06 € en 790 subv. (DT)
 < HOMME > ou < HOMMES > : 17 755 750,68 € en 138 subv. (DT)
 < PARENT > ou < PARENTS > : 6 011 920,04 € en 597 subv. (DT)
 < ADOLESCENT > : 4 770 213,30 € en 53 subv. (DT)
 < FILLE > ou < FILLES > : 4 353 238,14 € en 41 subv. (DT)
 < GARÇON > ou < GARÇONS > : 3 608 345,93 € en 3 subv. (DT)
 < FILS > : 103 750,00 € en 7 subv. (DT)



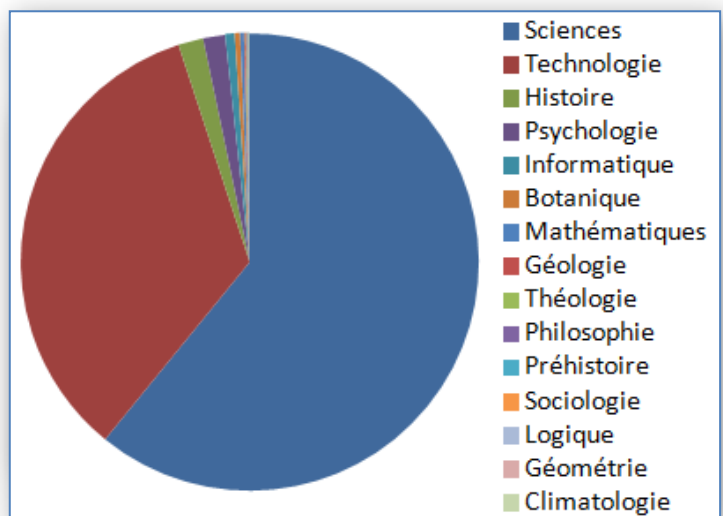
L'écart entre femme et homme et entre filles et garçon est impressionnant, même la mention famille reçoit moins que celle de femme. Et cet écart se retrouve tant dans la dénomination des associations que dans leurs objets.

< FEMMES > ou < FEMME > : 61 876 634,42 € en 1021 subv. (DN)
 < FAMILLE > ou < FAMILLES > : 45 831 631,12 € en 1077 subv. (DN)
 < ENFANTS > ou < ENFANT > : 32 264 518,65 € en 772 subv. (DN)
 < HOMME > ou < HOMMES > : 14 505 144,68 € en 136 subv. (DN)
 < PARENT > ou < PARENTS > : 6 006 420,04 € en 595 subv. (DN)
 < ADOLESCENT > : 4 770 213,30 € en 53 subv. (DN)
 < FILLE > ou < FILLES > : 1 089 738,73 € en 39 subv. (DN)
 < GARÇON > ou < GARÇONS > : 365 739,93 € en 2 subv. (DN)
 < FILS > : 103 750,00 € en 7 subv. (DN)

< FEMMES > ou < FEMME > : 28 097 811,02 € en 827 subv. (DO)
 < FAMILLE > ou < FAMILLES > : 447 885,00 € en 15 subv. (DO)
 < ENFANTS > ou < ENFANT > : 5 888 644,41 € en 20 subv. (DO)
 < HOMME > ou < HOMMES > : 3 250 606,00 € en 2 subv. (DO)
 < PARENT > ou < PARENTS > : 5 500,00 € en 2 subv. (DO)
 < FILLE > ou < FILLES > : 3 263 499,41 € en 2 subv. (DO)
 < GARÇON > ou < GARÇONS > : 3 242 606,00 € en 1 subv. (DO)

Connaissances Intellectuelles

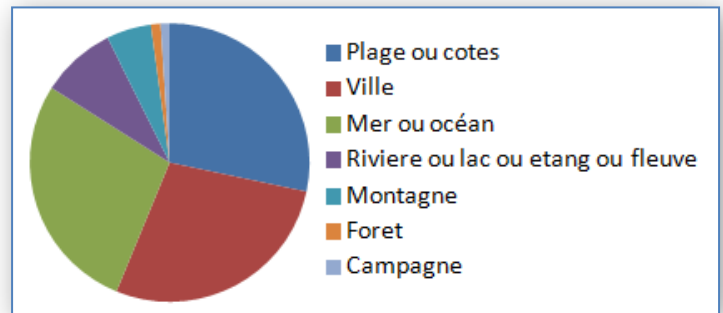
Science : 169 604 695,27 € en 481 subv. (DT)
 Technologie : 94 774 573,00 € en 558 subv. (DT)
 Histoire : 4 952 114,93 € en 231 subv. (DT)
 Psychologie : 4 334 422,62 € en 67 subv. (DT)
 Informatique : 1 871 668,22 € en 71 subv. (DT)
 Botanique : 1 069 085,65 € en 28 subv. (DT)
 Mathématiques : 730 854,91 € en 20 subv. (DT)
 Géologie : 305 151,49 € en 17 subv. (DT)
 Théologie : 255 210,00 € en 1 subv. (DT)
 Philosophie : 226 812,00 € en 4 subv. (DT)
 Préhistoire : 220 256,00 € en 23 subv. (DT)
 Sociologie : 64 497,15 € en 11 subv. (DT)
 Logique : 46 960,00 € en 8 subv. (DT)
 Géométrie : 6 216,67 € en 2 subv. (DT)
 Climatologie : 500,00 € en 1 subv. (DT)



Il est triste quand même de constater que malgré l'ampleur de la catastrophe climatique la seule subvention dans ce domaine reste dérisoire, de même qu'on puisse donner plus à la théologie qu'à la philosophie.

Espaces géographiques

Montagne :	4 403 755,16 € en 143 subv. (DT)
Campagne :	881 900,10 € en 40 subv. (DT)
Ville :	23 680 149,89 € en 538 subv. (DT)
Mer ou océan :	23 513 953,63 € en 410 subv. (DT)
Rivière ou lac ou étang ou fleuve	
	7 363 418,87 € en 165 subv. (DT)
Forêt :	957 605,83 € en 68 subv. (DT)
Plage ou côtes :	24 030 000,54 € en 477 subv. (DT)



La mer et la ville raflent l'essentiel, est-ce ce besoin des villes de partir en vacances traditionnellement à la mer ? Etrange que le reste du pays soit si peu mentionné.

Conclusions

Et-ce que cette patiente recherche aura été utile à quelqu'un, mais j'ai en fin de travail une connaissance de cette énorme base de données qui montre les orientations politiques et sociales qui motivent les subventions aux associations, comme l'arrivée du féminisme.

Le but d'une association est peut-être de tisser des liens sociaux, mais la nécessité de solidarités face aux populations défavorisées engloutit le maximum d'argent. Les corporatismes religieux, professionnels ou des grandes institutions savent fort bien se faire financer.

Observer le langage utilisé autour de ces subventions révèle les priorités de nos sociétés, ses archaïsmes et son évolution. Comparé au même travail bien plus sommaire fait sur l'année montre une évolution nette. L'avalanche d'argent pour les transports et les avocats mériteraient de trouver une explication.